

« L'architecture est une expression de la culture

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

En conséquence : ..

Des conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement sont institués...

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement

Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités aui interviennent dans le domaine de la construction.

Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme d'architecture ou d'environnement... »

Le mot du président

Je ne saurais revenir sur les évènements marquants de l'année 2019 sans évoquer la crise sanitaire de 2020.

Dans ce contexte particulier, le CAUE s'est organisé pour assurer le maintien de ses activités de conseils tant pour les collectivités que pour les particuliers, je tiens donc à remercier en préambule tous les salariés du CAUE du Calvados et leur engagement constant au service du territoire.

Je tiens également à signaler, combien cette crise a démontré l'importance de l'échelon local par sa faculté à s'adapter et à faire face aux évolutions du monde, souvent complexes, en dégageant des solutions pratiques et pragmatiques basées sur des valeurs humaines et solidaires.

La crise sanitaire de la Covid-19 est un choc pour tous. Et les conséquences tant économiques que sociales se feront sentir durablement.

L'exigence de cette pério de renforce ma détermination à ce que les actions portées par le CAUE du Calvados facilitent l'émergence des projets et soutiennent les dynamiques territoriales, génératrices de qualité de vie, d'économie et d'emploi pour les habitants du Calvados.

En suivant les aspirations et les évolutions de la société, les conseillers du CAUE du Calvados ont toujours su s'adapter aux besoins des territoires. Ainsi, des urbanistes, des paysagistes, des médiateurs culturels ont rejoint progressivement l'équipe aux cotés des architectes. Notre connaissance du terrain, notre vision transversale des problématiques, notre neutralité et nos expérimentations, demeurent le socle de nos conseils, notre ADN.

Des compétences et des valeurs que le CAUE a su porter au travers de la création d'outils de sensibilisation, de nouveaux modules de formation, de la mise en place d'actions et d'accompagnements spécifiques auprès des collectivités, des particuliers et de nos partenaires.

L'après Covid-19 doit être une opportunité exceptionnelle de s'interroger sur la manière dont nous souhaitons vivre ensemble. De nombreuses orientations prises ces dernières années par l'État en matière d'aménagement du territoire sont à réinterroger à l'épreuve du coronavirus et des difficultés rencontrées par des pans entiers de la population concentrés dans les villes soudainement devenues invivables ou isolés dans la campagne soudainement redevenue habitable.

Nous serons donc plus que jamais mobilisés, face au défi de construire un monde d'après plus durable.

Celui-ci devra obligatoirement prendre en compte l'urgence climatique et développer des solutions locales adaptées loin des grandes incantations nationales. J'en suis persuadé, une plus grande attention aux questions environnementales et une plus grande solidarité seront deux aspects clés de notre résilience future.

Hubert COURSEAUX Président du CAUE du Calvados





Sommaire _____

	Le mot du président	1
L'ANNÉE 2019		
	Rapport d'activité	5
	Quelques chiffres	
ASSISTANCE ARG	CHITECTURALE	
	Conseil aux particuliers	11
	Réhabilitation des églises	15
	Club des services instructeurs	15
	Partenariat avec la Fondation du Patrimoine	16
CONSEIL AUX CO	LLECTIVITÉS	
	Architecture	19
	Urbanisme	. 24
	Paysage	31
	Accompagnement pour les remises de prestation et les consultations de maîtrise d'œuvre	. 36
SENSIBILISATION		
	Communication	39
	Événementiel	40
	Actions pédagogiques	45
	Documentation	52
LA VIE DU CAUE		
	Quelques mots	. 55
	L'association	

ACTIVITÉ 2019

Rapport d'activité

Comme tous les ans, le rapport d'activité 2019 se décline sous la forme d'un bilan global permettant d'appréhender la mobilisation des équipes selon les 3 thématiques suivantes :

- . l'assistance architecturale aux particuliers,
- . le conseil aux collectivités,
- . la sensibilisation, l'information et la pédagogie.

Ce bilan global est suivi d'une approche plus détaillée et de zooms permettant de mieux illustrer l'activité du CAUE au cours de l'année 2019.

22 collaborateurs
1440 conseils
donnés
57 ouvrages
acquis
31 citations dans
les médias
155 adhérents
au CAUE
11 nouveaux
adhérents

S CHIFFRES CLÉS 2019

ASSISTANCE ARCHITECTURALE

Après plusieurs années cumulées de très forte croissance, l'année 2019 est marquée par une diminution de la mise en chantier des constructions (-8,1% sur le Calvados) selon l'observatoire du CERC Normandie. Cette baisse semble s'installer durablement sur le territoire et devrait se poursuivre sur plusieurs années avec un impact encore difficile à évaluer de la crise sanitaire sur la construction.

En 2019, un nouvel outil de suivi a été déployé permettant de mieux suivre la nature, le type et l'origine du conseil apporté.

Ainsi, les architectes du CAUE ont apporté 1320 conseils aux particuliers et aux services instructeurs.

1320 conseils donnés
1135 visites d'usagers
185 conseils aux services instructeurs et aux élus
286 par mails et appels

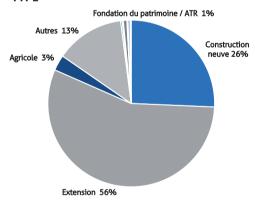
58% de ces conseils correspondent à un conseil complet en présentiel et 22% à un conseil technique à distance. 7% représentent des visites sur place afin d'apporter un conseil approfondi en lien avec le site et/ou la maison déjà existante. Enfin, 14% émanent de demandes en lien avec les services instructeurs ou les élus.

Comme l'année précédente, nous enregistrons une baisse des demandes des services instructeurs. Cette baisse apparait tout à fait normale au regard des cycles de formation et du travail en réseau réalisé dans le cadre du Club Instructeur animé par le CAUE. Pour rappel, ce Club a pour objectif de renforcer les relations entre services instructeurs et architectes conseils et d'assurer la création d'une culture commune autour de l'instruction et de la qualité architecturale.

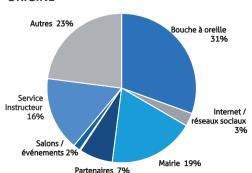
La répartition par type de conseils reste très stable d'une année sur l'autre.

Nouveauté de l'année 2019, le nouvel outil permet de mieux comprendre les origines des demandes. Ainsi la principale source des demandes de conseils des particuliers résulte du bouche à oreille avec 33% des origines. Viennent ensuite les relais mis en place auprès des mairies (19%) et des services instructeurs (16%).

TYPE



ORIGINE



En cours de développement, notre site internet, les réseaux sociaux et les salons ne représentent aujourd'hui que 5% des origines.

En plus des actions récurrentes (salon de l'Habitat, Club instructeur), l'année 2019 aura également été marquée par :

- . le développement à la demande du Lycée Camille Claudel d'un cycle de formation et de sensibilisation à l'architecture sur 2 ans du nouveau BTS Professions Immobilières,
- . l'amorce d'un important travail de refonte des plaquettes conseils à usage des particuliers,
- . la participation à plusieurs émissions radio sur France Bleu Normandie.

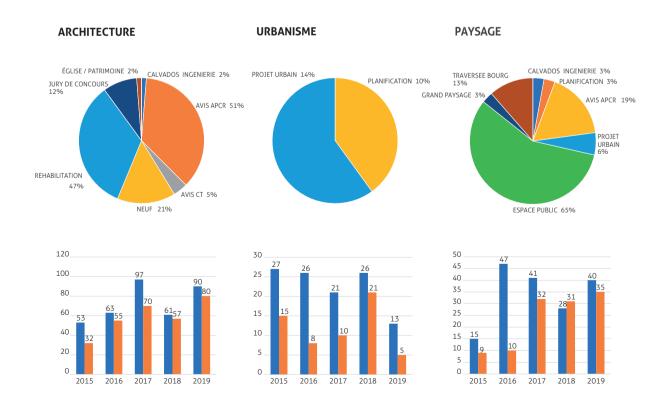
LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Pour ce qui est du conseil aux collectivités, l'année 2019 a été une année particulièrement active avec 143 nouvelles demandes et 120 études rendues tous pôles confondus (115 et 109 en 2018).

La stabilisation des effectifs avec 3 chargés d'études par pôle (architecture, paysage et urbanisme) a permis de faire face aux besoins et de maintenir le niveau de qualité de nos accompagnements tout en développant de nouvelles actions conformément aux axes fondamentaux fixés dans le projet d'avenir « Le CAUE de demain » approuvé en 2019.

Vous trouverez ci-dessous la répartition par pôle et par type de conseils.





LA SENSIBILISATION, L'INFORMATION ET LA PEDAGOGIE

Vous trouverez sous ces quelques lignes les principales réalisations et actions du CAUE du Calvados pendant l'année 2019.

L'année 2019 a marqué le regroupement de nos deux actions phares autour d'une thématique commune: les colloques pratiques et les défis du CAUE (appel à idées) constitueront dorénavant le fil thématique de l'année.

Ainsi le colloque pratique intitulé « une église, un potentiel...Quel projet? » qui s'est tenu le 20 juin 2019 au Dôme et l'appel à idées « Des sacrées églises, vers une réutilisation des églises » ont abordé la question du devenir du patrimoine religieux et les difficultés que rencontrent les collectivités pour entretenir et restaurer ces édifices. Des actes ont été publiés et diffusés début 2020. L'appel à idées fera l'objet d'une valorisation sur le dernier trimestre 2020.

En 2019, nous avons également souhaité réfléchir ensemble sur la question du développement de la ville durable et citoyenne.

En Europe, Copenhague, qui s'est lancé il y a plusieurs décennies dans cette démarche, fait valeur d'exemple. Le CAUE a ainsi organisé, en septembre 2019, un voyage d'études dans la capitale danoise à destination des élus et techniciens des grands territoires du Calvados.

Comme tout voyage d'études, l'objectif était de faire réfléchir sur les pratiques en matière d'écologie urbaine, le zéro carbone et la ville connectée.

Ce fut l'occasion d'étudier une culture, des pratiques et des mécanismes différents, et de réfléchir sur les possibilités d'adaptation de ces modèles au territoire du Calvados.

Au programme, des visites commentées par des urbanistes, des chefs d'entreprises, des étudiants et une présentation du programme de développement urbain de la capitale danoise « Co-Create Copenhagen - Vision for 2025 » par des responsables techniques de la ville.

Ces rencontres enrichissantes ont mis en relief des thématiques fortes : le plan zéro carbone pour 2025, la mobilité verte, les concepts de Smart City et de résilience, le faire et vivre ensemble, la création architecturale, ou encore le renouvellement urbain et l'aménagement des nouveaux quartiers durables.

Autre temps fort de l'année 2019, nous avons accueilli, en novembre lors d'une conférence au Dôme, Dominique Gauzin Muller, présidente des Fibra Awards et architecte spécialisée dans l'architecture écologique. Premier prix mondial des architectures contemporaines en fibres végétales, les Fibra Awards ont pour objectif de révéler leurs qualités esthétiques, leur intérêt constructifetleurs avantages en vironnementaux. Cette conférence a été l'occasion de découvrir et de valoriser des maîtres d'ouvrage qui ont fait le choix des matériaux biosourcés, mais aussi la créativité des architectes et ingénieurs et les compétences des artisans et entrepreneurs. Une ouverture possible vers un « construire autrement »...

En 2019, notre 4ème concours photo intitulé « Vivre ensemble » a été lancé. Il a réuni 23 candidats qui ont réalisé 51 clichés. Suite au confinement et à la mise en place des protocoles sanitaires, l'exposition des clichés à la médiathèque de Lisieux a été reportée en novembre 2020.

Nous avons également initié un travail avec la CARSAT Normandie pour le lancement d'un appel à idées autour des « résidences séniors de demain » dont les résultats seront valorisés sur le dernier semestre 2020.

Enfin, l'année 2019 aura permis de conforter nos actions récurrentes autour des enfants du patrimoine, de l'accompagnement scolaire et des journées nationales de l'architecture.

Je vous laisse découvrir, plus en détail dans les pages qui suivent, les actions réalisées par le CAUE du Calvados au cours de l'année 2019.

Bonne lecture

Fabien TESSIER Directeur



1000 jeunes sensibilisés
15573 utilisateurs du site internet
50 prêts d'ouvrages dont 14 en externe
1005 études en ligne

OMMUNICATION



ESPACES PUBLICS LUMIÈRES DE CULTURE BÂTI CON LE PARTAGE DE CONTROL DE CONTROL

DENSITÉ ÉCHANGES MUTUALISATION

Quelques chiffres

Principale ressource du CAUE, la taxe d'aménagement (TA) 2019 initialement prévue à hauteur de 1 470 442 € (correspondant à un taux de 0,5 % de la TA départementale), a été revue à la baisse pour un réalisé de 1 399 011 € contre 1 889 152 en 2018. Cette baisse étant principalement dûe à la compensation opérée sur janvier et février 2019 pour 194 K€ correspondant à la part CAUE sur le montant d'indus de 426 K€ pour les années 2013-2018, réclamé par la DGFIP, à la suite d'annulation ou modification de permis de construire. Le solde restant de 232 K€ a été payé en juillet 2019.

D'un autre côté, comme constaté depuis plusieurs années, les charges ont été maîtrisées malgré la mise en place du projet d'avenir validé lors du Conseil d'administration du 5 avril 2019 avec 1 469 573 € de dépenses réalisées, pour 1 681 080 € de dépenses budgétées.

Le résultat comptable de + 38 577 € permet d'envisager sereinement l'avenir et permet au CAUE de se conforter dans l'avancement des actions mises en place avec le projet d'avenir.

RECETTES 2019







DÉPENSES 2019



05 70	charges at personner
10 %	Autres achats
8,8 %	Missions et actions
8,2 %	Dotations aux amortissement
4,6 %	Impôts et taxes
1,3 %	Charges financières
1,3 %	Stratégie de communication
0,8 %	Services extérieurs

65 % Charges de personnel



RÉSULTAT 38 577 €

Article 7 de la loi sur l'Architecture du 03 ianvier 1977

Le CAUE "fournit aux personnes qui désirent construire les informations les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant unbain que la construction de la mattrie d'environne.

ASSISTANCE ARCHITECTURALE

ES PERMANENCES

Conseil aux particuliers

LES PERMANENCES ARCHITECTURALES

Le CAUE écoute et répond au mieux à toutes les questions liées à l'acte de la construction pour toutes les personnes qui en ont besoin (les particuliers, les professionnels, les services instructeurs...).

De plus en plus, ces questions portent sur les règlements d'urbanisme et leur interprétation. Le conseiller aide les personnes qui le sollicitent à comprendre les articles du Plan d'Occupation des Sols, du Plan Local d'Urbanisme, les articles d'un règlement de lotissement, les motifs de refus d'un permis de construire ou les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France, etc. En fonction du projet et de la faisabilité, il explique les différentes démarches administratives (déclaration préalable ou permis de construire) aux pétitionnaires.

Les conseils prodigués permettent aux personnes d'être sensibilisées à la qualité architecturale et

Mais plus largement, le conseiller apporte une vision globale du projet. Les renseignements et les recommandations permettent d'améliorer la qualité architecturale et l'insertion paysagère de la future maison, extension ou réhabilitation.

Des informations plus techniques peuvent également être données, notamment sur des questions d'humidité, d'acoustique, d'isolation... Le conseiller a, par ailleurs, un rôle de relais vers les professionnels (expert, maître d'œuvre, artisan). Il explique le rôle de chacun en fonction du problème posé par le particulier.

Dans l'idéal, le conseiller reçoit les particuliers en amont, à la genèse du projet, mais cela peut être également en cas de refus de permis de construire ou de problème administratif en cours d'instruction.

Creully-sur-Seulles

Villers-Bocage

Condé-en-Normandie

Courseulles-sur-Mer

Blainville-sur-Orne

Douvres-la-Délivrande

St-Martin-de-Fontenay

Falaise

Saint-Pierre-en-Auge

vrande <u>Dives-sur-Mer</u>

Dozulé

Mézidon-Vallée-d'Auge

Livarot-Pays-d'Auge

Pont-l'Évêque

Lisieux

29 lieux de permanence
3 architectes conseil
1320 conseils donnés
54% de projets de restauration
23 de nouvelles constructions
23 w de questions sur l'architecture ou l'urbanisme



Bertrand LÉGUILLON



Guillaume JACQUET



Pauline CARDIN



Benoît VIVIEN

ILS EN ONT PARLÉ

lsigny-sur-Mer

Le Bessin Libre - 2 février 2019 « Urbanisme : des conseils gratuits »

BAYEUX

Les pétitionnaires ont déposé un permis de construire. Pendant l'instruction, le service instructeur a souhaité que l'architecte conseil rencontre les pétitionnaires, pour améliorer une façade très visible depuis la voie de contournement. Effectivement ce projet manquait de cohérence volumétrique au niveau de la porte d'entrée. Un rendez-vous fut organisé avec les pétitionnaires pour ainsi échanger sur une éventuelle modification de l'entrée de leur maison.

La présence du constructeur a énormément facilité les choses car les pétitionnaires refusaient catégoriquement de revoir leur projet. Il a reconnu que la solution présentée par le CAUE participait mieux à la cohérence de l'ensemble de la maison. Cette solution fut approuvée par tout le monde après une discussion mouvementée.

Les modifications des façades ont été intégrées à la demande de permis de construire, qui fut accordé.

La maison a été construite et le résultat final est conforme au conseil.



Le projet avant le conseil



Le conseil du CAUE



La réalisation,

FERVAQUES

Le propriétaire de cette maison souhaitait la rénover et améliorer son intégration visuelle dans le bourg. Pour ce faire, il a sollicité le CAUE. La construction a été entièrement enduite de ciment il y a quelques décennies faisant disparaître tous les détails constitutifs de la façade.

Côté rue, la construction étant mitoyenne, le conseil était de restaurer la façade en rendant visibles les éléments saillants en briques (corniches, ...) et d'éviter la pose d'un bardage qui créerait une sur-épaisseur par rapport à la maison voisine.

Côté cour, le pétitionnaire souhaitait habiller la façade et créer une terrasse pour le séjour se situant au R+1. Le conseil a été la pose d'un essentage ardoise en partie haute et d'un bardage bois vertical en partie basse. La terrasse étant en limite de propriété, il fallait intégrer un dispositif brise-vue qui a été imaginé comme le retournement du bardage.

Ces conseils ont été suivis et réalisés.



L'existant



La réalisation du conseil







Le projet après le conseil

HONFLEUR

Le projet souhaité par le pétitionnaire était la construction d'une maison R+1 à toiture terrasse. Le projet étant volumétriquement très simple, la mairie souhaitait que des solutions soient trouvées pour animer les façades. Elle a demandé au pétitionnaire et à son constructeur de rencontrer l'architecte conseil du CAUE.

Pour animer les façades, le constructeur avait proposé la réalisation de bandeaux d'enduit foncé en parties hautes et basses des murs. Le terrain étant contraint, il n'était pas possible de modifier la volumétrie. L'architecte conseil a proposé de retirer les bandeaux d'enduit et de poser un bardage bois sur une partie de la façade principale ainsi que de revoir le positionnement des ouvertures de façon à proposer une composition de façade moins statique.

La proposition a été bien accueillie par la mairie, le pétitionnaire et son constructeur. Le projet a été réalisé en intégrant les conseils.



Le conseil du CAUE



Le projet avant le conseil



La réalisation

SAINT-MANVIEUX-NORREY

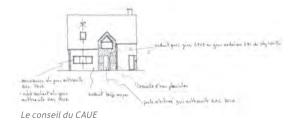
Le pétitionnaire a pris rendez-vous avec l'architecte conseil du secteur pour lui montrer son projet de construction de maison individuelle.

Ce projet présentait, dans certains de ses détails des proportions peu harmonieuses par rapport à son gabarit général. Une discussion indispensable s'est alors engagée avec le pétitionnaire pour mieux appréhender les besoins d'usages et de fonctionnements de sa future maison.

Outre les petits problèmes de proportions de la façade, cela a permis de soulever un gros problème de fonctionnement entre le plan actuel et la future extension (garage).

Après quelques croquis, les pétitionnaires ont compris les petits ajustements nécessaires pour l'équilibre de l'ensemble et le raccord avec la future extension.

Les conseils ont été suivis et les travaux réalisés.



Flashed Flashe

Le projet avant le conseil



La réalisation

RANCHY

Un couple tout juste retraité de la banlieue parisienne venait d'acheter une maison ancienne sur un terrain très arboré dans un bourg ancien. Ils souhaitaient relooker cette maison, car elle avait subi des transformations un peu disgracieuses et présentait des gros problèmes d'humidité et des fissures assez importantes à certains endroits.

Ils avaient déjà rencontré des artisans, les discours étaient très contradictoires. Un avis extérieur et désintéressé leur semblait indispensable.

L'architecte conseil leur a confirmé l'exactitude des réponses d'un artisan qui leur apportait des solutions pertinentes par rapport aux problèmes d'humidité et de fissures.

Au vu de leurs besoins et des caractéristiques de la maison, une surélévation semblait nécessaire pour uniformiser la volumétrie et redonner à l'ensemble un aspect longère.

Le résultat final est conforme au conseil prodigué.



Le conseil du CAUE

La réalisation



Le projet avant le conseil



_ VIRE

Le propriétaire du commerce souhaitait être conseillé sur son projet de réfection des façades de la construction et de mise en valeur du restaurant.

Il a été proposé un habillage de l'arrière et des côtés du restaurant avec un bardage bois posé verticalement pour apporter visuellement de la chaleur au bâtiment et dissimuler les accès techniques. Cet habillage est aussi l'occasion de créer un local poubelles mieux intégré dans le prolongement

des façades. Sur les façades avant, une peinture plus soutenue a été conseillée pour accompagner l'habillage bois ainsi que la requalification du dispositif d'enseigne.

Les propositions ont été bien accueillies par le pétitionnaire, qui a réalisé l'habillage bois, le local poubelles et la peinture du soubassement. La requalification de l'enseigne n'a pas encore été réalisée.

Le projet avant le conseil







Le conseil du CAUE







La réalisation





Réhabilitation des églises

Un architecte conseil du CAUE travaille en étroite collaboration avec la Fondation du Patrimoine et les services patrimoine du Département pour faire des conseils ponctuels sur des églises non classées ou inscrites aux Monuments Historiques.

Ses conseils peuvent être prodigués en amont, en cours d'instruction des dossiers de demande de subvention, en phase chantier quand un litige survient et en fin de chantier pour déterminer si les travaux sont bien exécutés par rapport aux devis et aux dossiers de demande de subvention.

Ses conseils sont aussi adressés directement aux collectivités qui sont propriétaires, dans la plupart du temps, de ces édifices. Ils permettent à la collectivité d'avoir immédiatement un avis sur les interventions à faire sur leur édifice, à l'issue d'une visite sur place.

Ensuite, en fonction des désordres, deux hypothèses sont possibles :

- . pour les petits désordres, la mise en concurrence d'entreprises qualifiées permet une intervention rapide.
- . pour les désordres plus importants, l'intervention d'un architecte du patrimoine est indispensable.

Un renvoi sur la Fondation du Patrimoine et les Services du Département permet à la collectivité d'en savoir plus sur les modalités de demande de subvention.







CLUB des services Instructeurs

Le club instructeurs a pris ses marques depuis sa création le 27 juin 2016.

Ce moment de libre échange et de partage entre les architectes conseils, les services instructeurs et les différents intervenants permet de renforcer les liens entre les différents acteurs et améliorer le travail de chacun sur la territoire

2019 fut riche en approfondissement des connaissances avec des échanges très constructifs pour chacun.

Mme Gwendoline Paul, avocate, spécialiste en droit de l'environnement et de l'urbanisme est venue au club pour nous éclairer sur la loi Littoral par rapport à la loi Élan et sur le contentieux pénal des autorisations d'urbanisme.

Le premier club concernait les modifications de la loi Littoral par rapport à la loi Élan, voici les thèmes développés.

- INTRODUCTION : genèse et contenu.
- DES ASSOUPLISSEMENTS NOTABLES : rôle du SCoT, urbanisation en continuité, le « nouveau » principe d'extension en continuité de l'urbanisation, les raisons du changement, le verrouillage des constructions en zone d'urbanisation diffuse, construire en comblant les «dents creuses» des façades littorales, la fin programmée des «hameaux nouveaux intégrés à l'environnement», création d'une catégorie intermédiaire entre village et urbanisation diffuse, un régime transitoire, allongement

de la liste des activités autorisées en secteur naturel, énergies renouvelables, des éoliennes sur les petites îles, dérogation à l'inconstructibilité pour le déploiement de la fibre, espaces remarquables, les aménagements légers mieux encadrés, consultation publique sur les aménagements légers autorisés en zone littorale, les surprises du décret « aménagements légers ».

• DES DÉROGATIONS À LA LOI LITTORAL NON PRÉVUES À L'ORIGINE : De nouveaux assouplissements introduits au cours du débat parlementaire, L'aval du Conseil Constitutionnel

Les membres du club ont vraiment apprécié l'intervention de Mme Paul, des compléments d'informations seront restitués dans un prochain club car la loi Élan ouvre la porte à d'autres modifications de la loi Littoral.

Le deuxième club de l'année portait sur le contentieux pénal des autorisations d'urbanisme, voici les différents thèmes qui ont été développés:

- . Nature et caractère des infractions,
- . Constatation des infractions,
- . Engagement des poursuites pénales,
- . Prescription des poursuites pénales,
- . Sanctions pénales,
- . Mesures de restitution.

Les échanges et débats furent très enrichissants, maintenant les services instructeurs connaissent avec plus de précision la procédure pour constater les infractions et engager des poursuites pénales.

Partenariat avec la fondation du patrimoine

Les propriétaires privés de bien immobilier présentant un intérêt patrimonial (ferme, maison de caractère, pigeonnier, lavoir, moulin, etc.) qui souhaitent le restaurer, peuvent, grâce au label de la Fondation du Patrimoine, bénéficier d'une aide fiscale de l'État.

Trois conditions doivent être préalablement satisfaites : l'intérêt patrimonial du bâtiment, la qualité du projet de restauration, la visibilité de l'essentiel du bâtiment depuis la voie publique.

Les travaux à réaliser doivent concerner des éléments bâtis extérieurs (toitures, façades, huisseries) et être de qualité afin de sauvegarder le bâtiment dans ses caractéristiques d'origine. Ils doivent recevoir l'avis favorable du comité d'orientation et de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

Les travaux ne doivent pas commencer avant l'obtention de l'octroi du label.

La Fondation du Patrimoine a chargé le CAUE, par convention, de réaliser une mission de suivi de la conformité des travaux, des dossiers labellisés par la commission départementale. L'architecte conseil en charge de cette mission participe en amont aux commissions d'orientation label du Calvados.

Dans certains cas, lorsqu'un dossier semble être éligible, mais pas totalement abouti, une visite sur place avec le propriétaire s'impose pour revoir le dossier.

L'architecte conseil apporte son aide en proposant des solutions techniques et architecturales, pour améliorer le dossier, afin que celui-ci repasse devant la commission, et soit labellisé.

Préalablement, les propriétaires peuvent contacter ou rencontrer, dans l'une de ses permanences, l'architecte conseil du CAUE, pour qu'il les aide à préparer leur dossier, la partie administrative étant gérée par la Fondation du Patrimoine.

La visite de conformité permet également de faire une expertise des futurs dossiers et de l'ensemble des bâtiments qui sont sur le site, pour ainsi identifier et anticiper des futurs désordres dont le propriétaire n'aurait pas conscience.

8 visites
de conseil
Ovisites de
conformité
A accompagnements
entretien d'églises
non classées

— PROPRIÉTÉ À BAYEUX

Magnifique propriété de la fin du XVIIIème composée d'un corps principal développé sur cinq travées, centrées sur la porte d'entrée, surmontées de trois niveaux dont le dernier est éclairé par cinq lucarnes passantes. Deux travées sur deux niveaux ont été rajoutées un peu plus tard sur les extrémités.

Le travail de l'entreprise de maçonnerie est exemplaire, car la technique de mise en œuvre et d'exécution de la mignonnette (petit gravillon roulé et calibré positionné en parement) touche presque la perfection. Ce savoir-faire avait beaucoup de mal à être reproduit qualitativement dans le Bessin.

Aujourd'hui une entreprise locale a su redécouvrir ou réinventer un procédé qui permet de redonner une qualité de restauration exemplaire, cela est plutôt de bon augure pour la suite des restaurations à venir.



Avant



Après les travaux

PROPRIÉTÉ À VIEUX-PONT-EN-AUGE

Cette maison qui date environ de 1860 est typique des maisons normandes à pans de hois

Le projet consiste en la réfection de la toiture avec tuiles terre cuite anciennes à la place de l'ardoise, pose d'un arêtier d'angle et pose d'un faîtage demi rond en terre cuite. L'essentage en parfait état est bien sûr conservé.

L'objectif de ce changement de matériaux se justifie par une mise en harmonie des bâtiments annexes (grange et remise) également en colombages.

La moitié du première étage étant en ardoises, cela aurait pu être choquant, mais la commission a considéré que la multiplication des matériaux est en complète cohérence avec le style augeron.



Avan



Après les travaux

_ PROPRIÉTÉ À SAINT-SEVER-CALVADOS

Cette belle propriété du XIXème siècle commençait sérieusement à se détériorer par un vieillissement normal de sa toiture, des fenêtres, des volets et des joints de façades.

Un petit rafraîchissement s'imposait naturellement pour ne pas qu'elle se dégrade trop rapidement.

Une restauration de qualité qui remet en valeur un patrimoine rural trop souvent laissé en déshérence.



Avant



Après les travaux

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Architecture

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique, le CAUE intervient en qualité de conseil en amont des projets et en dehors du champ de la maîtrise d'œuvre. Il est sollicité pour des projets de réhabilitation, de construction ou d'extension de bâtiments publics (mairies, écoles, équipements sportifs ou socioculturels, bibliothèques...).

Le CAUE met en évidence les contraintes techniques, apporte sa réflexion sur le choix du site, finalise avec les élus leurs besoins, détermine la faisabilité du projet... Cette étude préalable permet ainsi aux élus de prendre la décision d'engager ou non la réalisation de l'opération. Si nécessaire, le CAUE assiste les collectivités dans l'organisation des consultations des équipes de maîtrise d'œuvre. Il apporte ainsi son aide et son conseil aux maîtres d'ouvrage dans la rédaction du dossier de consultation, dans le choix de la procédure d'attribution du marché la plus adaptée et durant la période de réalisation des études.

Les pages suivantes présentent quelques dossiers démontrant la diversité des interventions du CAUE.

LES NOUVELLES DEMANDES

90

LES CONSEILS RENDUS

pavillon de l'EHPAD à Condé-sur-Noireau |
SAINTE-CROIX-SUR-MER - désordres de
l'église | CAMION JAZZ - construction d'une
salle de spectacle pour une association à
Louvigny | CLÉCY - logements pour personnes âgées
autonomes | CREULLY-SUR-SEULLES - localisation PSLA et
pôle multi-générationnel | ISIGNY-OMAHA-INTERCOM construction d'un pôle santé au Molay-Littry | LES
MONCEAUX - construction d'un local technique |

| CONDÉ-EN-NORMANDIE - rénovation d'un

construction d'un pôle santé au Molay-Littry | LES MONCEAUX - construction d'un local technique | RANVILLE - aménagement des vestiaires | SAINT-AUBIN-D'ARQUENAY - construction de sanitaires | SAINT-MARTIN-AUX-CHARTRAINS - circuit des marais | SAINT-PHILBERT-DES-CHAMPS - construction d'un bâtiment communal de stockage | SEULLES-TERRE-ET-MER - construction d'un local de stockage à Tilly-sur-Seulles | VAL-D'ARRY - construction d'une mairie à Noyers-Bocage | VILLERS-BOCAGE construction d'un préau, réaménagement de la cour de l'école maternelle | ABLON - extension du dortoir de l'école | ACSEA - diagnostic du sites ACSEA - association calvadosienne pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte | ARGENCES - réaménagement de la bibliothèque | AURSEULLES - demande de noms en BET thermique | BASLY - agrandissement de l'école | LE BO - aménagement d'un bâtiment communal en logement | LE CASTELET construction d'une cuisine centrale | LE CASTELET réafffectation de l'école maternelle en pôle loisirs | CESNY-BOIS-HALBOUT - transformation du bâtiment de l'ancienne maison de retraite en mairie | COLOMBELLES reconversion du site du collège Henri Sellier | CONDÉ-EN-NORMANDIE - projet de réaménagement du bâtiment mairie - salle à la Chapelle-Engerbold | CONSEIL DÉPARTEMENTAL - diagnostic architectural du Prieuré de Saint-Gabriel-de-Brécy | COURTONNE-LA-MEURDRAC rénovation de la salle des fêtes | CREULLY-SUR-SEULLES production d'énergie renouvelable à partir du moulin | DIVES-SUR-MER - mise hors d'eau de la Maison Bleue | FORMIGNY-LA-BATAILLE - rénovation des bâtiments communaux | ISIGNY-OMAHA-INTERCOM - extension et réaménagement de la Maison de la Forêt | ISIGNY-OMAHA-INTERCOM - restructuration groupe scolaire à Sainte-Marguerite-d'Elle | LAIZE-CLINCHAMPS - devenir du presbytère de Clinchamps-sur-Orne | MANNEVILLE-LA-PIPARD - transformation de l'ancienne cantine en restaurant | MÉRY-CORBON - réhabilitation d'un bâtiment communal | SAINT-GATIEN-DES-BOIS - maison des services publics | SAINTE-HONORINE-DU-FAY - extension école maternelle et travaux d'isolation | TERRE-D'AUGE- réflexion sur les locaux de la bibliothèque à Pont-l'Évêque TRÉVIÈRES - Réaménagement des locaux de la mairie | VILLERS-BOCAGE - reconversion du site de l'ancienne usine Philips | VIRE-NORMANDIE - action "cœur de ville" en partenariat avec la DDTM |

PARTICIPATION À DES JURYS DE CONCOURS

| 3F IMMO - logements collectifs et pôle petite enfance à Colombelles | CAEN-LA-MER - projet de palais des sports | CALVADOS HABITAT - INOLYA - logements collectifs quai Vendeuvre | CONSEIL DÉPARTEMENTAL - concours MOE pour la construction de la gendarmerie de Condé-en-Normandie | LISIEUX - jury pour la construction d'une cuisine centrale | VALDALLIÈRE - marché de prestations intellectuelles - construction gouvernance communale |

ILS EN ONT PARLÉ

Ouest France - 14 janvier 2019 Val-d'Arry - Les grands projets de la commune nouvelle : la vacance des bâtiments publics »

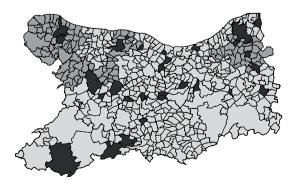
> La Renaissance le Bessin - 8 février 2019 « Le Tronquay - École des Poteries : le projet est relancé »

La Renaissance le Bessin - 2 août 2019 Lison - Une réunion d'information sur la pétition lancée en faveur de l'école à la gare » de l'école à la gare »

Ouest France - 23 octobre 2019 Fleury-sur-Orne - La ville poursuit ses acquisitions foncières -« convention pour la vieille église

La Renaissance le Bessin - 19 décembre 2019 « Creully-sur-Seulles - Futur pôle santé libéral ambulatoire »

0uest France - 27 fevrier 2019 « Bonnebosg - Aménagement du presbytère et de ses abords »



BASLY Agrandissement de l'école

La commune de Basly s'interrogeait sur la nécessité et la possibilité d'agrandir son école maternelle. Elle fait partie d'un regroupement pédagogique composé de 8 classes avec les communes d'Anisy et de Colomby-Anguerny.

Plusieurs bâtiments apparaissaient soit vieillissants soit inadaptés aux fonctions scolaires en termes de surfaces.

Le CAUE a étudié l'adéquation des locaux actuels comprenant 2 classes de petite et moyenne sections, une salle de repos, une salle de motricité, une cantine, deux salles de classe en pré-fabriqué et la bibliothèque communale, par rapport aux recommandations en matière d'équipement scolaire. Il a abordé les premières pistes d'extension possible du bâtiment existant.









HYPOTHÈSE 2



HYPOTHÈSE 1



CLÉCY Réflexion sur un programme de logements individuels en cœur d'îlot

ANALYSE



La commune de Clécy, propriétaire d'une parcelle d'environ 2400 m² en cœur d'îlot en plein centre bourg souhaitait réfléchir à l'aménagement de logements sur cette parcelle, et notamment à l'implantation de logements pour personnes âgées en rez-de-chaussée et d'une micro-crèche.

Sur ce site urbain très contraint en surface, le CAUE a proposé d'étudier différentes possibilités d'accès, d'aménagement et de répartition sur la parcelle, en mettant en parallèle de ces propositions la rentabilité d'une telle opération.

Suite à cette étude, même s'il apparait plus que pertinent d'aménager ce cœur d'îlot en plein bourg, le CAUE tenait toutefois à souligner qu'il ne fallait pas négliger certains points dans cet aménagement qui pouvaient engendrer des nuisances non négligeables pour les riverains, les futurs habitants et usagers de l'équipement public.

EXISTANT





PROPOSITION - HYPOTHÈSE 1 (PARRING RÉPARTIS SUR LA PARCELLE)



ROPOSITION - HYPOTHESE 2 (PARKING A L'ENTREE DE LA PARCELLE)



PROPOSITION - HYPOTHÈSE 3 (PLUS DENSE)



LAIZE-CLINCHAMPS Transformation de l'ancien presbytère en logements

La commune possède un ancien presbytère datant du 19^{ème} siècle qui se situe dans le cœur du bourg. Cette belle bâtisse, très bien exposée et située au pied de l'église, est implantée sur un terrain d'environ 1100 m² clos de murs.

Inoccupée depuis de nombreuses années la collectivité s'interrogeait sur son potentiel en termes de vente ou de transformation en logements locatifs.

Cette dernière éventualité a été testée par le CAUE et permettait d'envisager la transformation de cette maison en potentiellement, 3 logements locatifs (1 studio et 1 T2 en RDC et 1 T2 en étage).

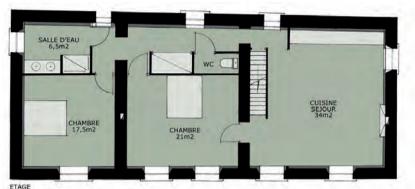


PLAN DE SITUATION

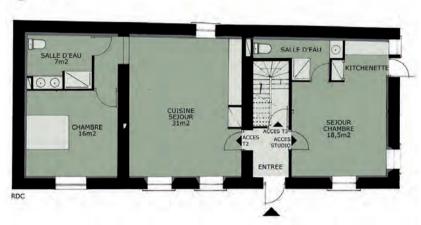
PLAN DE L'EXISTANT



PROPOSITION



ECH 1/800



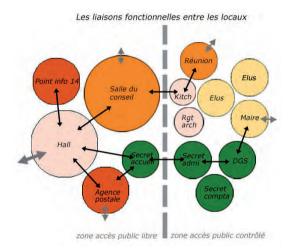


VAL D'ARY Étude prospective sur le devenir des ERP

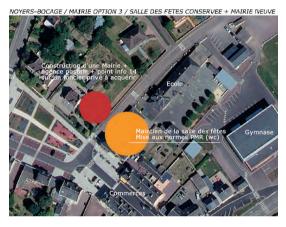
Constituée des communes historiques de Noyers-Bocage, Missy, Le Locheur et Tournay-sur-Odon, la commune compte 2273 habitants.

Cette étude prospective, menée durant deux ans sur neuf ERP, a permis de mettre à plat toutes les potentialités du patrimoine communal. Elle a aussi permis aux élus de faire un choix stratégique de fonctionnement, de décider de ce qui serait conservé et vendu, pour enfin engager une première phase de travaux par la construction d'une nouvelle mairie à Noyers-Bocage.

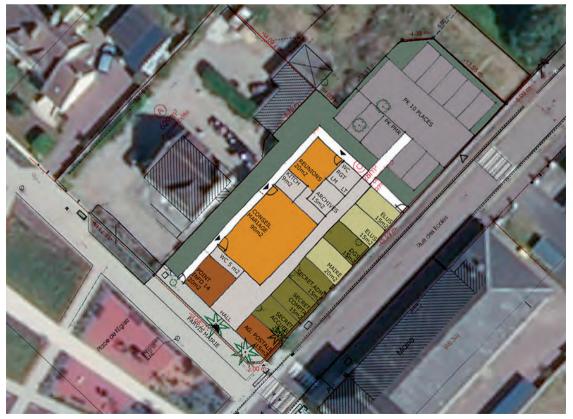
Les études de maîtrise d'œuvre sont en cours.







HYPOTHÈSE D'IMPLANTATION



Urbanisme

Le CAUE du Calvados propose ses compétences en matière de planification et d'urbanisme réglementaire et opérationnel à l'ensemble des collectivités du département. En exécution de la mission qui lui a été confiée par le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes et à leurs groupements, le CAUE apporte son assistance pour guider les élus dans l'élaboration, l'évolution et l'application de leurs documents d'urbanisme : schémas de cohérence territoriale (SCoT), plans locaux d'urbanisme communaux (PLU) ou intercommunaux, (PLUi) et carte communale.

Le CAUE apporte son conseil aussi bien sur les procédures, les enjeux et les stratégies d'aménagement, que sur l'aspect qualitatif de l'élaboration des documents et l'organisation de la concertation.

L'accompagnement aux collectivités pour le lancement de leurs PLU intercommunaux, amorcé depuis plusieurs années, se confirme en 2019.

Le CAUE assure également un accompagnement pour la réalisation des opérations d'urbanisme. Il conseille les collectivités dans leurs décisions liées à l'aménagement du territoire et au développement local.

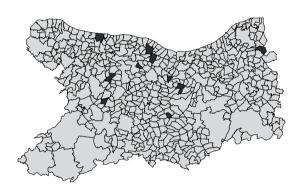
Les pages suivantes présentent quelques dossiers montrant la diversité des interventions du CAUE.

LES NOUVELLES DEMANDES

13

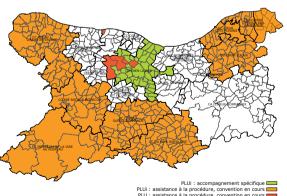
LES CONSEILS RENDUS

| BRETTEVILLE-LE-RABET - étude d'aménagement d'ensemble | TILLY-SUR-SEULLES - mise en révision du PLU | ROSEL - projet de lotissement en secteur ABF | SAINT-ANDRÉ-D'HÉBERTOT - parcelle communale en face du château | VIMONT - projet de lotissement |



Mission d'assistance départementale de conseil en urbanisme

Suivi des démarches : les PLU et les PLUi



État d'avancement des SCoT et rôle du CAUE



ILS EN ONT PARLÉ

La Renaissance le Bessin - 5 novembre 2019 « Monceaux-en-Bessin - Une nouvelle délimitation d'agglomération »

Ouest France - 15 avril 2015 « Isigny-sur-mer - Le budget communautaire vers l'investissement » projet d'aménagement du site de la gare »

Accompagnements longs

Le pôle urbanisme du CAUE du Calvados est amené à suivre des dossiers sur plusieurs années, tels que des Zones d'Aménagement Concertées ou des dossiers en zone littorale.

Ces accompagnements longs demandent beaucoup de concertation avec les partenaires et également au sein même de la maîtrise d'ouvrage. Ces implications sont donc très irrégulières d'une année sur l'autre.

LES DOSSIERS À ACCOMPAGNEMENT LONG

5

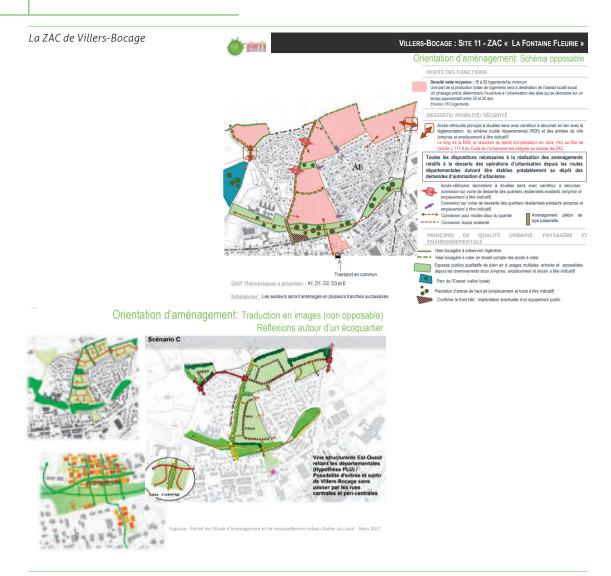
| ZAC de Démouville | ZAC de Douvres-la-Délivrande | Les Batteries de Longues-sur-Mer | ZAC de Mathieu | ZAC de Villers-Bocage |

La ZAC de Douvres-la-Délivrande



La ZAC de Démouville



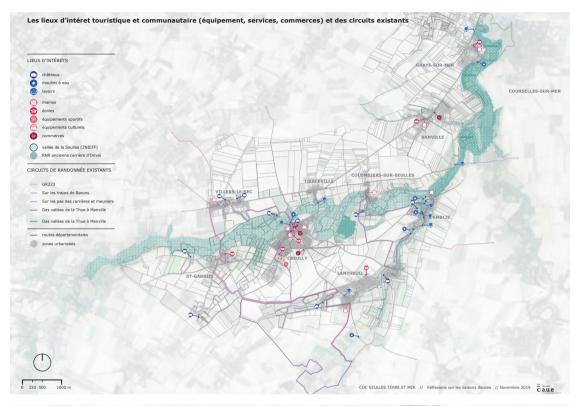


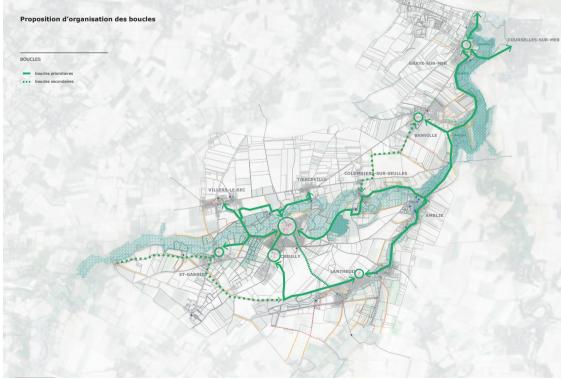
Les batteries de Longues-sur-Mer



CDC SEULLES TERRE ET MER Réflexions sur les liaisons douces

La communauté de communes de Seulles-Terre-et-Mer a commencé un travail de mise en valeur sur la Basse-Vallée de la Seules par une étude complète des cheminements existants, du patrimoine architectural et naturel, offre de loisirs, etc. Ainsi la communauté de communes a contacté le CAUE pour approfondir et rendre opérationnelle l'étude. Le CAUE a donc proposé l'élargissement du sujet et de mener une réflexion globale croisant l'intérêt des cheminements pour un usage quotidien (commerces, équipements scolaires, culturels et sportifs) et pour le tourisme et le loisir.





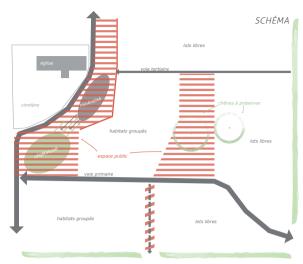
ROSEL

Projet de lotissement en secteur ABF

Le CAUE a été contacté par la commune de Rosel et l'Architecte des Bâtiments de France au sujet de l'aménagement d'un lotissement en périmètre de monument historique sur la commune.

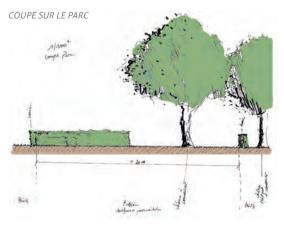
Le CAUE a travaillé sur ce dossier en collaboration avec la commune, l'Architecte des Bâtiments de France, l'aménageur du lotissement et son maître d'œuvre afin de trouver une proposition d'aménagement de qualité au bord de l'église.

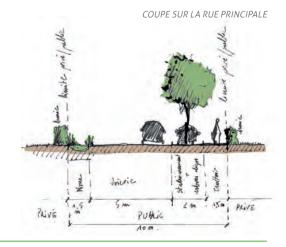
La proposition met en avant la nécessité de mettre en valeur l'église et son clocher (classé monument historique), de travailler avec l'existant et préserver les deux chênes remarquables sur le terrain, et enfin de trouver une économie de projet tout en créant des espaces publics paysagés de qualité au profit des nouveaux habitants.



ESOUISSE







SAINT-ANDRÉ-D'HÉBERTOT Aménagement d'une parcelle communale face au château

Reste
d'un verger

Connexion avec
l'opération voisine

Connexion avec
l'opération voisine

Connexion avec
l'agreement d'étude

SCHÉMA D'ENJEUX HYPOTHÈSE D'AMÉNAGEMENT 1



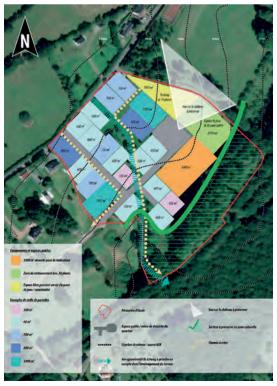
La commune de Saint-André-d'Hébertot a contacté le CAUE du Calvados pour la réalisation d'une étude de capacité en vue de l'aménagement d'une parcelle d'un peu plus de 4 ha, acquise il y a quelques années en face du château d'Hébertot. Cette parcelle est située dans le hameau comprenant la mairie, l'église et son cimetière et une salle des fêtes.

Le site d'étude s'inscrit dans un contexte particulier, marqué à la fois par la proximité du bourg à développer, mais également par un environnement immédiat constitué d'espaces boisés, de haies à conserver et de monuments historiques à préserver et à valoriser.



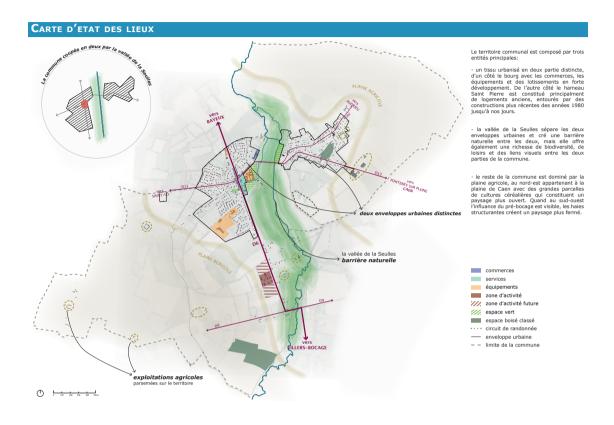


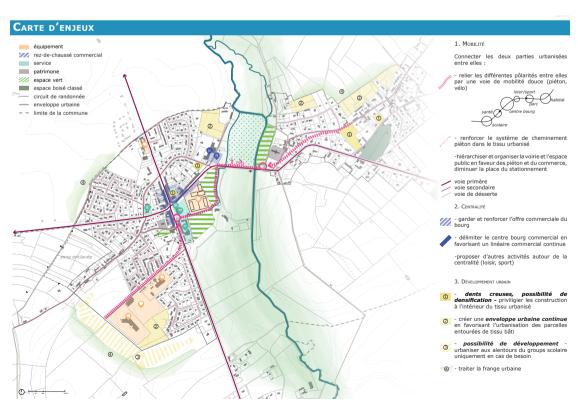
HYPOTHÈSE D'AMÉNAGEMENT 2



TILLY-SUR-SEULLES Révision du PLU

Dans l'optique de la révision de son PLU, la commune de Tilly-sur-Seulles a contacté le CAUE pour réaliser une étude afin de constituer un cahier des charges pour lancer la procédure de révision. Cette réflexion dresse un état des lieux ainsi qu'une proposition des possibilités et besoins en termes de développement de la commune.





Paysage

En matière de paysage, le conseil aux collectivités locales reste la mission prépondérante du CAUE du Calvados

Elle permet tout d'abord aux élus locaux d'assurer dans de bonnes conditions leurs obligations de maîtres d'ouvrage public dans :

- l'approche de la faisabilité de leurs opérations d'aménagement,
- la définition de leurs besoins et de leurs attentes,
- l'aide au recours à une maîtrise d'œuvre compétente parfois pluridisciplinaire pour la concrétisation de leurs projets.

Les missions de conseils confiées au CAUE sont autour de quatre grandes thématiques :

- l'aménagement d'espaces publics : les places de centre bourg, la valorisation d'un patrimoine bâti, lavoirs, la requalification d'espaces urbains, la création de parcs ou d'arboretums, la création ou la mutation de cimetières, l'aménagement de stationnements....
- la requalification de traversées de bourgs, concernant l'ensemble du bourg sur des problématiques urbaines et paysagères,
- les études de grand paysage: l'élaboration d'une charte de qualité, d'identité des territoires et des paysages singuliers en Basse-Normandie, les réflexions sur la gestion et la fermeture des vallées,...
- la gestion et l'entretien des grands espaces, le passage au zéro-phyto, la gestion différenciée, notamment dans le cadre de patrimoine bâti historique ou d'Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Les pages suivantes présentent quelques dossiers démontrant la diversité des interventions du CAUE.

ILS EN ONT PARLÉ

Liberté - 26 décembre 2019 Bernières-sur-Mer - Département : valoriser le potentiel du Platon »

La Renaissance le Bessin - 14 juin 2019 « Moulins-en-Bessin - À Coulombs, projet de réaménagement de la mairie et du cœur de hours

Ouest France - 16 mai 2019 Moulins-en-Bessin - Le conseil municipal attribue les subventions » « aménagement du cœur de bourg de Coulombs »

Ouest France - 18 mai 2019 « Méry-Bissières-en-Auge - Beaucoup de chantiers dans les cartons l'aménagement du bourg communal »

Les Nouvelles de Falaise - 14 février 2019 « Gouvix - Un cahier de doléances et de propositions en mairie »

. '. 1019 - Limpartial - 23 mai 1019 - Altes fluviales - Des aménagements communs pour l'ave seine

Ouest France - 17 septembre 2019

« Valdallière (La Rocque) - Projet de paysager le cimetière »

« Asnelles - Première esquisse du futur cœur de bourg »

Ouest France - 24 janvier 2019 « Bonnebosq - L'étude d'un citystade autorisée

LES NOUVELLES DEMANDES

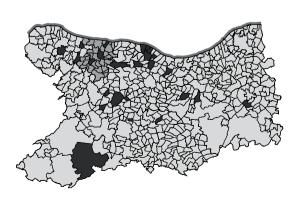
40

LES CONSEILS RENDUS

29

| TRÉVIÈRES - aménagement d'une aire de jeux | ARGENCES - aménagement d'un parc communal | BAYEUX INTERCOM - avis technique sur la ferme

du Fumichon-Haizerie | BERNIÈRES-SUR-MER orientations d'aménagement du marais du Platon | CRESSERONS - aménagement de la cour de la mairie et la place du 22^{ème} Dragon | CROUAY - aménagement d'un site cinéraire dans le cimetière | DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE - extension du cimetière communal | ÉTREHAM - permis d'aménager des abords de l'église | GAVRUS - renouvellement urbain | GOUPILLIÈRES -Aménagement du cimetière communal | LANGRUNE-SUR-MER - aménagement de la place du 6 Juin et du front de mer | MATHIEU - aménagement de la cour d'école élémentaire | MÉRY-BISSIÈRES-EN-AUGE - proposition de principes pour un lotissement privé à Méry-Corbon | RANVILLE - réflexion globale sur le cimetière communal | SAINT-LOUP-HORS - extension du cimetière et aménagement des abords | SAINT-VIGOR-LE-GRAND création d'un jardin du souvenir au cimetière de l'est | THAON - aménagement d'un terrain multisports | TRÉVIÈRES - création d'un skatepark | TRÉVIÈRES implantation d'un belvédère et accès aux abords de l'église | VALDALLIÈRE - aménagement du parvis de la mairie du Theil-Bocage | VILLERS-BOCAGE - avis sur du stationnement | CONSEIL DÉPARTEMENTAL - étude paysagère de la Réserve Naturelle du Cap Romain à Bernière-sur-Mer et Saint-Aubain-sur-Mer | SAINT-MARTIN-DE-LA-LIEUE - recommandations paysagères pour l'aménagement d'un lotissement | MISSY - projet de lotissement en secteur ABF | RANVILLE - création d'un nouveau lotissement | GOUVIX - traversée de bourg | MOULINS-EN-BESSIN / COULOMBS - traversée du bourg | SAINT-VAAST-SUR-SEULLES - aménagement du cœur de bourg | TRACY-SUR-MER - aménagement du jardin communal et de la traversée bourg |



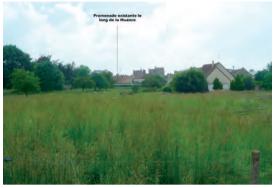
ARGENCES

Réflexion sur la création d'un parc en cœur de ville

La mairie souhaite mener une réflexion sur un projet de parc communal pour les 3691 habitants.

Au départ, plusieurs terrains communaux et privés ont été identifiés avec chacun des atouts et faiblesses. Une réflexion a donc eu lieu avec le CAUE pour déterminer quel était l'emplacement le plus stratégique pour répondre aux besoins des habitants avec un accès rapide depuis le centre et les boucles de promenade existantes. Le choix s'est arrêté sur un terrain privé de près de 1ha, situé le long de la Muance, dans la boucle de promenades piétonnes existantes

La volonté de la municipalité est d'offrir un espace public propice à la promenade et à la détente, tout en conservant l'esprit des lieux et de ses perspectives existantes sur la ville et le grand paysage.

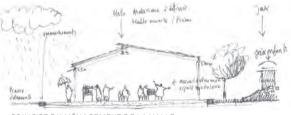


CONTEXTE PAYSAGER

Zone humide conser vée / prairie de jeux en période estivale

PRÉCONISATIONS D'IMPLANTATION





PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT DE LA HALLE

arré prairial

Carré prairial du jardin plume

Carré prairial du jardin plume

DÉFÉRENCE

PRINCIPES SCHÉMATIQUES DE CONSTRUCTION



Trame des cheminements et des accès au parc

Créer un BOUCLAGE AVEC LES PETITES
BALADES EXISTANTES

Trame de la végétation mise en place

RETROUVER LA TRAME HSITORIQUE DES VERGERS



Prairie évènements

Noue paysagère

Arbre d'alignement

DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE Projet de requalification et d'extension pour un cimetière paysager

Les élus de la commune de 5126 habitants ont contacté le CAUE pour les orienter sur l'aménagement de l'extension du cimetière communal en cimetière paysager, situé rue de la Fossette.

L'étude du CAUE propose une analyse du cimetière existant et son contexte afin de déterminer les grands axes d'aménagement de cette extension.

L'étude du contexte du cimetière a permis de mettre en évidence 4 entités paysagères à relier entre elles par de grandes perspectives afin de donner de la cohérence à l'ensemble du site : le cimetière existant, le cimetière paysager (extension), le cimetière britannique et une quatrième parcelle où va s'implanter une pépinière pour faire grandir les futures plantations de la ZAC en cours de réalisation.

L'étude a également développé une stratégie végétale (des couvre-sols jusqu'à la strate arborée) permettant de passer d'un espace à l'autre avec cohérence, masquer la présence des activités industrielles à proximité ainsi qu'améliorer l'accueil sur le site par un parking planté.

UN SITE DÉCOMPOSÉ EN 4 ENTITÉS PAYSAGÈRES



PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT









DIAGNOSTIC

RÉFÉRENCES POUR L'EXTENSION DU CIMETIÈRE







RÉFÉRENCES POUR LES ARBRES STRUCTURANTS



MATHIEU Projet d'aménagement de la cour de l'école primaire

La commune (env. 2250 habitants) a pris contact avec le CAUE afin de mener une réflexion globale sur l'aménagement de la cour élémentaire (environ 900m²). Une analyse des besoins a été réalisée entre la commune et les écoliers, dressant une liste de problématiques et contraintes : la gestion des eaux pluviales et de la topographie de la cour, la dégradation des arbustes et parterres plantés, le manque d'éclairage extérieur, la clôture vieillissante et le manque de structures de jeux.

Le CAUE propose d'ouvrir le champ de la réflexion, notamment avec la notion de réduction d'îlot de chaleur. La vaste surface en enrobé actuelle pourrait être remplacée par une surface drainante plus claire, qui permettrait l'infiltration des eaux pluviales directement dans le sol et une accumulation de chaleur réduite. La plantation de nouveaux arbres est aussi à envisager afin d'apporter de l'ombre supplémentaire et participer à l'agrément de la cour. Des surfaces d'assises aux pieds de ces futurs arbres ainsi que l'installation d'une fontaine à eau extérieure et d'une structure de jeu accessible à tous permettent d'augmenter le confort dans cet espace récréatif plus durable.

ÉTAT DES LIEUX _ PANORAMA DE LA SECONDE COUR



ÉTAT DES LIEUX _ PANORAMA DE LA COUR VERS ESPLANADE



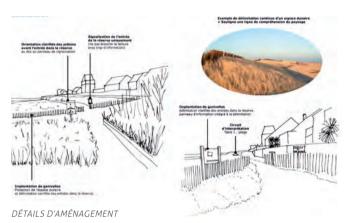
PROPOSITION



BERNIÈRES-SUR-MER / SAINT-AUBIN-SUR-MER Étude paysagère de la réserve naturelle du Cap Romain



SCHÉMA GLOBAL D'AMÉNAGEMENT SUR LE LONG TERME



Le Département du Calvados a sollicité le CAUE afin d'alimenter l'approche paysagère globale du nouveau plan de gestion de la réserve naturelle nationale du Cap Romain ainsi que les réflexions d'aménagement dans le périmètre de l'ENS (partie terrestre de la réserve).

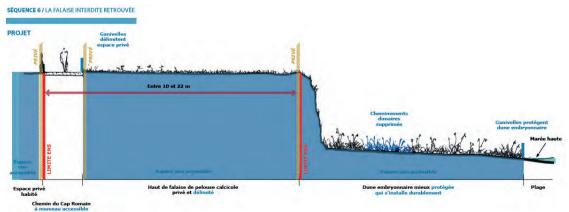
Le Cap romain est un site à caractère géologique qui comporte une falaise basse et un platier rocheux recouvert à marée haute. Le site fait l'objet d'autres classements et inventaires : ZNIEFF II, Aire Marine Protégée, site 3 étoiles de l'inventaire du patrimoine géologique régional.

Le gisement géologique constitue une coupe de référence très rare sur l'époque jurassique, qui n'a pas d'équivalent dans le bassin anglo-parisien, ni dans les régions littorales européennes.

C'est également un site archéologique, avec des vestiges préhistoriques, gaulois, romains et du Haut Moyen Age. Le lieudit le Castel devait être un emplacement stratégique idéal pour les soldats romains chargés de surveiller les embouchures de la Dives, de l'Orne et de la Seulles, le long des côtes de la Manche.

Le CAUE a proposé une étude détaillée de 7 séquences paysagères, présentée sous forme de profils de falaise existant/projet et de références. Les objectifs recherchés étant de redonner une lisibilité et une cohérence d'ensemble au site, améliorer la découverte et l'accueil du public, sécuriser et valoriser la falaise et proposer un lieu d'implantation pour un centre d'interprétation.

COUPE DE PRINCIPE ET RÉFÉRENCES / SÉQUENCE 6











L'accompagnement pour les "remises de prestation"

INTENTION ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

SAINT-LAURENT-SUR-MER - OMAHA Construction d'un Bureau d'Information Touristique, requalification et aménagement de « l'Esplanade des Braves »

Actuellement, les visiteurs d'Omaha Beach sont accueillis dans des conditions très précaires et le lieu ne permet d'offrir ni les services recherchés par les touristes ni des conditions de travail adaptées pour le personnel.

Isigny-Omaha Intercom souhaite donc réaliser la construction d'un bureau d'information touristique sur l'esplanade des Braves à Omaha Beach. Ce lieu constituerait une vitrine valorisante pour l'image du territoire d'Isigny-Omaha-Intercom, mais aussi un projet exemplaire pour les plages du Débarquement, à la hauteur d'un potentiel classement à l'UNESCO.

Dans ce contexte très complexe (valorisation du lieu de mémoire, tourisme balnéaire, tourisme de mémoire, site classé, potentiel classement UNESCO, etc.), le CAUE a proposé de réfléchir à un projet global de requalification de la place, et un phasage cohérent de réaménagement dans le temps. L'idée d'une réflexion à une échelle plus large, territoriale, pour tenter de résoudre les problèmes actuels du site, a aussi émergé rapidement (gestion des flux, gestion des stationnements, gestion des conflits d'usages, saisonnalité, etc.)

La collectivité a fait le choix de recruter son équipe de maîtrise d'œuvre sur remise de prestations. Le CAUE a accompagné la collectivité dans l'organisation de cette procédure et le choix du lauréat.



LE LAUREAT
Michèle & Miquel Paysagistesconcepteurs, Debarge & Bellaigue
Architectes





LES AUTRES CANDIDATS
Phytolab Paysagistes-concepteurs, Hedo Architectes



Charles Dard Paysagiste-concepteur, Nord Sud Architectes



INTENTION ARCHITECTURALE

MOLAY-LITTRY Construction d'un pôle de santé libéral ambulatoire intercommunal

Isigny-Omaha Intercom souhaite réaliser la construction d'un Pôle de Santé Libéral Ambulatoire au Molay-Littry pour développer les services existants au sein d'une même entité (médecin, kinésithérapeute, infirmiers etc.) et répondre aux demandes de nouveaux services (télémédecine, cycles de formation des nouveaux médecins etc.)

Sur ce site très urbain et stratégique, la place du marché, en plein centre bourg, le CAUE a proposé de réfléchir à un projet global de requalification de la place, et un phasage cohérent de réaménagement dans le temps, afin de pouvoir réaliser au plus vite la première phase du projet qui sera la construction d'un Pôle de Santé, dont le besoin devient urgent. Le contexte urbain et la relation du futur Pôle de Santé avec la mairie, le front bâti existant de la place du marché, l'église, la création d'une vraie place de centre bourg, et l'interconnexion entre tous ces différents éléments sont autant d'éléments à prendre en compte dans le futur aménagement.

La collectivité a fait le choix de recruter son équipe de maîtrise d'œuvre sur remise de prestations. Le CAUE a accompagné la collectivité dans l'organisation de cette procédure et le choix du lauréat.







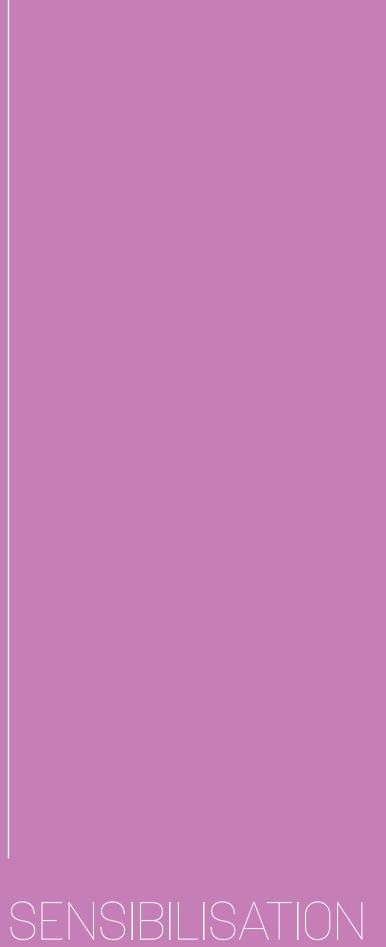
LE LAUREAT Exo Architectes

LES AUTRES CANDIDATS Agence Baetz et Chardin



Nord Sud Architectes





Communication

La diffusion des informations reste une des ambitions majeures du pôle sensibilisation/communication. Par le biais de ses réseaux et relations, les évènements et actions du CAUE sont régulièrement mis en avant. Très active sur internet, l'équipe partage avec le grand public le travail effectué en interne ou lors de collaborations. En travaillant quotidiennement avec les architectes et paysagistes du Calvados et de la région, le CAUE emmagasine une quantité importante de données sur les réalisations les plus récentes construites dans le département.

Sa participation en tant que membre de commissions techniques et de jurys œuvre également pour la promotion architecturale et urbaine et offre des moments d'échanges diversifiés. Fort de ces expériences, le CAUE est engagé, plus que jamais, au travers de son projet stratégique, dans la sensibilisation d'un large public aussi bien composé de professionnels que de particuliers.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le CAUE a revu sa stratégie digitale afin de promouvoir au mieux ses missions et ses actions mais aussi d'interagir quotidiennement auprès des élus, des professionnels et du grand public, nous utilisons les réseaux sociaux Facebook, Twitter, LinkedIn et le site Internet.

Le site internet reste l'outil le plus complet pour informer le public et partager tout type de documents (photos, articles, liens, vidéos, dossiers thématiques...). il est en cours de refonte et vous sera présentée prochainement.

La page LinkedIn nous permet de développer notre réseau de contacts dans les milieux de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Mais également de mettre en avant nos évènements auprès du plus grand nombre (grand public, professionnels, partenaires...). C'est un véritable outil pour nos Ressources Humaines, car cela nous aide à recruter de nouveaux talents mais également à développer notre image professionnelle. Nous comptons plus de 1251 relations (815 en 2018) sur notre compte LinkedIn et 282 abonnés (125 en 2018) à notre page.

Le compte Twitter poursuit son développement depuis 2017 et compte plus de 411 abonnés (302 en 2018), 443 tweets à son actif (235 en 2018). C'est LE réseau social de l'instantanéité et de la réactivité, qui permet une prise de parole authentique. Dans le cas présent, nous reprenons l'ensemble des publications publiées sur Facebook et LinkedIn (évènements, informations, recrutement...) et l'intégrons de façon plus brève sur Twitter. Nous retweetons (repostons) également des évènements et posts où nous sommes cités par des acteurs ou partenaires.

La page Facebook compte actuellement plus de 1230 abonnés, qui aiment, partagent et réagissent quotidiennement à nos publications. Ce réseau social est un média de masse à part entière où nous partageons un contenu de qualité, inédit et spécifique dirigeant vers des liens externes (site Internet du CAUE 14, inscriptions à nos évènements en ligne...). Les sujets relayés sont majoritairement liés à notre actualité. Les particuliers partagent leurs retours sur les permanences architecturales, ce qui entretient une image dynamique du CAUE du Calvados. Nos abonnés deviennent des ambassadeurs de notre association.

PUBLICATIONS

cahiers des élus

" RECONVERSIONS ARCHITECTURALES, REPENSER SON PATRIMOINE "

Sans occupation, sans affectation, ou à l'abandon, une partie de notre patrimoine architectural dort en attente d'une seconde vie. Mais que faire de ces bâtiments ?

Toutes nos communes du Calvados sont confrontées à cet enjeu majeur. Potentiel de renouveau ou contrainte, peut-on par un nouvel usage cohérent et une transformation adéquate, faire d'une reconversion architecturale un facteur de développement et de qualité de vie dans une commune?



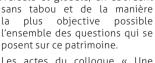
C'est pourquoi le CAUE a souhaité contribuer à ce questionnement à travers un cahier à destination des élus.

actes de colloque

« UNE ÉGLISE, UN POTENTIEL...OUEL PROJET ? »

Face à un nombre croissant de demandes et d'interrogations des communes, et dans une réorganisation territoriale en renouvellement, notamment avec le mouvement de création de communes nouvelles, nous avons souhaité produire les actes du colloque « Une église, un potentiel... Quel projet ? » afin d'apporter un nouvel éclairage sur le devenir des églises de notre département.

Nous avons décidé de traiter la question du devenir des églises de manière transversale et globale, en abordant



Les actes du colloque « Une église, un potentiel...quel projet ? » sont disponibles au format papier sur demande auprès du CAUE, mais également en PDF sur notre site Internet www.caue14.fr.



Évènementiel

Régulièrement, le CAUE organise des évènements à destination d'un large public : élus, collectivités, particuliers, professionnels... Outre le fait que les évènements aient été reportés et/ou annulés durant le second semestre, l'année 2019 a été marquée par l'expression de notre thématique sur les églises à travers notre colloque et notre appel à idées.

LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE 2019 Journées portes ouvertes et Puces de l'Archi'



Les Journées Nationales de l'Architecture ont pour objectif de fournir au grand public des clés de compréhension de l'architecture qui façonne nos villes et nos territoires, et de mieux faire connaître les métiers du secteur : architectes, urbanistes, paysagers. A cette occasion, le CAUE du Calvados ouvrait ses portes au public et a reçu une dizaine de particuliers sur rendez-vous.



Le conseil aux particuliers

LES PUCES DE L'ARCHI', PREMIÈRE ÉDITION

Le samedi 19 octobre 2019, lors des Journées Nationales de l'Architecture, le réseau des acteurs de l'architecture (CAUE du Calvados, Le Pavillon, Territoires Pionniers Maison de l'architecture Normandie et le Conseil de l'Ordre des Architectes de Normandie) organisait la première édition des Puces de l'Archi.

Il s'agit d'une brocante thématique destinée aux chineurs et visiteurs curieux de découvrir l'architecture et les métiers du secteur. Au-delà de la vente et du troc, cet évènement était une occasion originale pour faire se rencontrer les professionnels de l'architecture et les habitants, usagers et citoyens. Les objets présentés au public pouvaient revêtir des formes et caractères très divers : maquettes, posters, affiches, plans, photos, ouvrages, matériels, livres, dessins, jeux de construction, LEGO, KAPLA, objets et décoration, design, œuvres, petit mobilier...

Un « cabinet de curiosité » présentait également des pièces et articles originaux. En parallèle, le Pavillon tenait l'exposition « Merveilleuses maisons » produite par la Maison de l'Architecture de Normandie – le Forum avec le soutien du Conseil de l'Ordre des architectes de Normandie et de la DRAC de Normandie.

Par ailleurs, « le projet presqu'île à fleur d'eau » était valorisé à travers une balade nautique commentée sur le canal. Enfin le CAUE du Calvados proposait un atelier DIY (Do It Yourself) « La maison de mes rêves » consistant en une initiation ludique à l'architecture par le biais de l'habitat, ouverte à tous, petits et grands.



Le stand tenu par le CAUE du Calvados lors de la première édition des Puces de l'Archi' au Pavillon



Un atelier DIY « La maison de mes rêves » _ initiation ludique à l'architecture par le biais de l'habitat, ouverte à tous, petits et grands. Animé par Guillaume Jacquet un architecte conseil au CAUE du Calvados

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

Le CAUE du Calvados a poursuivi pour la seconde année « Les enfants du patrimoine ». Le déploiement national de cette manifestation, portée depuis 2003 par les CAUE d'Île-de-France, est soutenu par le Ministère de la Culture sous le label « Levez les yeux ».

Cette opération s'est déroulée le vendredi 20 septembre 2019, la veille des Journées européennes du patrimoine. A destination des primaires, « les enfants du patrimoine » proposent un programme d'activités et de visites aux élèves et aux enseignants afin de leur faire découvrir le patrimoine de leur lieu de vie (visites et balades commentées). En 2019, ce sont 6 classes qui ont été sensibilisées soit 157 élèves.



Les obiectifs étaient de :

- sensibiliser le jeune public à la notion de patrimoine qu'il soit architectural, urbain, paysager ou culturel,
- amener le jeune public à se questionner sur les concepts d'espace, de repère et d'identité afin qu'il découvre, connaisse et puisse s'approprier le territoire normand,
- permettre aux enseignants de renouveler et d'enrichir leur pratique pédagogique, en allant hors des murs de l'école.

Le CAUE du Calvados, en partenariat avec Le Pavillon, a donc proposé plusieurs visites autour du patrimoine contemporain de la Presqu'île de Caen : le Dôme, la bibliothèque Alexis de Tocqueville et la Presqu'île de Caen à travers des balades paysagères.



Des élèves de CM2 ont visité le Dôme en partenariat avec le Pavillon de Caen





Visite commentée de la Bibliothèque Alexis de Tocqueville par une architecte du CAUE 14





Balade paysagère commentée et animée par une paysagiste concepteur du CAUE 14

COLLOQUE PRATIQUE « Une église, un potentiel... Quel projet ? »



Depuis plusieurs années à travers la France, nombre de conférences et colloques ont été organisés pour traiter du sujet des églises. En 2015, un colloque avait été organisé à Cerisy-la-Salle avec pour thème: « Que vont devenir les églises normandes? »

Le 20 juin 2019, le CAUE du Calvados s'est emparé de la question et a organisé un colloque pratique sur le thème « Une église, un potentiel... Quel projet ? » au Dôme, à Caen.

L'objectif? Sensibiliser les élus locaux et les acteurs du territoire à la problématique du devenir de nos églises. Pour cela, la journée était organisée en deux temps: 3 tables rondes faisaient un état des lieux de la place de l'église dans notre société avec des témoignages d'élus, puis se sont succédé 3 ateliers pratiques abordant les possibilités de projet à réaliser dans nos églises.

Au total ce sont 82 élus, particuliers et professionnels qui ont participé à cette journée de sensibilisation.



APPEL À IDÉES N°3 « Des sacrées églises, vers une réutilisation des églises »

Pour promouvoir la qualité architecturale, le CAUE du Calvados a lancé en 2019 son troisième appel à idées « Des sacrées églises, vers une réutilisation des églises » sous le label "Les défis du CAUE 14©".



Ce concours d'idées permettait à un large panel de candidats de relever le défi fixé par le CAUE à savoir répondre à la question du devenir des églises en proposant de repenser un ou des programmes peu communs dans ces bâtiments à l'architecture atypique.

Son but : préserver ce patrimoine exceptionnel et élargir notre vision sur la possibilité d'une seconde vie pour ces bâtiments, lorsque leur usage premier, par son absence, rend difficile un investissement financier de la commune.

Cet appel à idées proposait de réfléchir sur trois programmes correspondant à trois sites très différents :

- Des usages partagés dans l'église de Grisy: mutualisation religieuse et socio-culturelle. Il s'agissait de penser une modularité et une flexibilité de l'architecture et du mobilier afin de faciliter une multitude d'usages définis par le programme;
- Un pôle de santé dans l'église de Trouville-sur-Mer : transformation architecturale intérieure et modification mineure sur l'enveloppe extérieure. Il s'agissait d'accueillir des professionnels de santé et leur patientèle dans des conditions adaptées sans modifier de façon trop importante l'aspect extérieur du monument;
- Un programme touristique dans l'église de Benervillesur-Mer : transformation architecturale majeure avec extension. Il s'agissait d'accueillir un point d'accueil touristique (restauration, information touristique...) en autorisant une modification importante du monument et une possible extension.

Douze projets ont été présentés à un jury de professionnels le 14 janvier 2020. Deux lauréats ont été désignés par le jury, qui a également attribué deux mentions. Chaque lauréat s'est vu remettre un prix d'une valeur de 3000 €, et les mentionnés un prix d'une valeur de 1500 euros.

Le prix du SITE A, usages partagés, est remporté par un groupe d'étudiants en BTS design d'espace mandaté par leur professeur, Hélène Balcer, pour leur projet « en 4 actes ». Le travail de la monumentale paroi séparative a séduit le jury par sa référence au vitrail et au jubé. Sa présence affirme clairement la séparation entre l'usage religieux et non religieux, tout en permettant de moduler l'espace.



Le prix du SITE B, reconversion en pôle de santé, est remporté par l'architecte Sarah Meslem, pour son projet « espace médical des victoires ». La fonctionnalité des espaces et la continuité visuelle entre la coupole et les voûtes du chœur ont plu au jury.



Le SITE C n'a pas de prix. Les propositions n'ayant pas répondu aux attentes du jury.

VOYAGE D'ÉTUDES À COPENHAGUE

Le CAUE a organisé, en septembre 2019, un voyage d'études à Copenhague, ville modèle en Europe en matière de développement durable.

L'objectif de ce voyage était de faire réfléchir sur les pratiques d'écologie urbaine, le zéro carbone et la ville connectée et sur les possibilités d'adaptation des modèles développés au territoire du Calvados.



Au programme, des visites commentées par des urbanistes, des chefs d'entreprises, des étudiants et une présentation du plan de développement urbain de la capitale danoise « Co-Create Copenhagen – Vision for 2025 » par des responsables techniques de la ville.

À l'occasion des découvertes et des présentations, les élus et techniciens participant à cette expérience ont pu réfléchir à leur propre réalité.

Ces rencontres enrichissantes ont mis en relief des



thématiques fortes : le plan zéro carbone pour 2025, la mobilité verte, les concepts de Smart City et de résilience, le faire et vivre ensemble, la création architecturale, ou encore le renouvellement urbain et l'aménagement des nouveaux quartiers durables.

C'est cette valeur d'exemple, à travers le modèle de la capitale danoise, mais aussi les enseignements que les participants en ont tirés, que cet ouvrage s'essaie à retranscrire dans la plus grande simplicité. Il porte un regard sur une métropole qui a pour but de concevoir, avec l'ensemble de ses habitants et usagers, une ville à échelle humaine.

Que ce retour d'expérience puisse inspirer le plus grand nombre d'acteurs à participer activement à la construction de sa propre ville durable.



SALON DE L'HABITAT

1000 IDÉES POUR LA MAISON

Le salon de l'habitat, initialement prévu du 13 au 15 mars 2020 n'a malheureusement pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.



CONCOURS PHOTO N°4 "Vivre ensemble"



Entre le 16 septembre et le 16 novembre 2019, le CAUE du Calvados invitait photographes amateurs et professionnels à illustrer la notion du « Vivre ensemble » en milieu urbain, rural ou balnéaire dans le Calvados. Les objectifs du concours photos étaient de sensibiliser le plus grand nombre sur les questions de mixité sociale et intergénérationnelle, de mettre en avant le concept de lieux et/ou un territoire de vie où le bien-être des habitants est privilégié (ex: proximité, accessibilité, maintien de la vie sociale et culturelle) et de mettre en avant un espace urbain ou rural évolutif adapté aux besoins de tous (environnement de qualité). Suite à la réception de 51 clichés, un jury s'est réuni le 4 décembre 2019, et a élu 5 lauréats.

Suite à la crise sanitaire, l'exposition originellement programmée à partir du 20 avril 2019 à la médiathèque André Malraux de Lisieux n'a malheureusement pu avoir lieu. Elle sera reprogrammée au dernier trimestre 2020 ou premier trimestre 2021. Pour la même raison, la remise des prix n'a pas pu être réalisée. Les prix, allant de 1000 à 50 euros, ont été envoyés aux candidats.



PREMIER PRIX - Natalie Masseron L'habitat collectif - Louvigny, éco-quartier les Écobatisseurs



Vis-à-vis Hérouville-Saint-Clair, quartier de la Haute-Folie



DEUXIÈME PRIX - Moran Floc'h Se cultiver ensemble - Caen, bibliothèque Alexis de Tocqueville



MENTION - Jade Renard À la montée du sable - Deauville, La plage



PRIX DES INTERNAUTES - Pauline Balleroy Lueur d'été - Caen, Le port



Actions pédagogiques

À travers sa mission de sensibilisation, le CAUE intervient régulièrement dans le département pour répondre aux attentes d'un large public : élèves, étudiants, élus, particuliers, professionnels, associations...

Depuis plusieurs années, les architectes, les paysagistes concepteurs et les urbanistes du CAUE collaborent avec les écoles primaires et les collèges du département, pour sensibiliser les plus jeunes à la qualité architecturale et paysagère. Cela permet aussi de leur dessiner un aperçu de ces métiers. Au total, ce sont 6 écoles, soit 30 classes et 593 élèves qui furent accompagnés cette année par une équipe dédiée. Seulement 90 des 180 interventions prévues ont été réalisées à cause de la crise sanitaire.

Chaque classe a néanmoins pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé. En tant que professionnel qualifié, le CAUE dispense également des formations de niveau supérieur, notamment à l'université de Caen et au lycée Camille Claudel de Caen. En tant qu'organisme de formation agréé, le CAUE poursuit avec succès sa formation auprès des élus sur des problématiques très concrètes.

Les conférences, visites ou autres évènements de sensibilisation organisés dans le département, sont l'occasion pour l'équipe du CAUE d'intervenir et de partager son savoir autour des thématiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. C'est ainsi que cette année, un colloque sur le thème « Une église, un potentiel... Quel projet ? Restaurer, partager, reconvertir » a été organisé.

SENSIBILISATION DE L'ÉQUIPE DU CAUE

Séminaire d'étude à Angers

Un voyage d'étude à Angers a été programmé au mois d'octobre 2019 pour l'ensemble de l'équipe du CAUE, soit 21 personnes.



Ce séjour planifié sur deux jours avait pour objectif d'observer le développement de la métropole angevine, territoire urbain dont l'échelle est comparable à celle de Caen. Plusieurs sites ont donc été sélectionnés autour de thématiques de renouvellement de quartiers, d'extension urbaine, de mobilité, de développement durable et d'architecture. Des visites de ces sites ont été organisées et commentées par plusieurs acteurs du territoire de la métropole : l'aménageur public ALTER (Anjou Loire Territoire), l'agence d'architecture Rolland & Associés et un ingénieur paysagiste de la Communauté Urbaine.



La ZAC du Chêne vert



Le centre des congrés

Nous avons pu ainsi découvrir le secteur de la Gare Saint-Laud en renouvellement urbain et futur quartier d'affaires, le Centre des Congrès entièrement réaménagé, le parc Balzac et sa gestion écologique au cœur de la ville, ainsi que deux ZAC d'habitat à Beaucouzé et à Verrières-en-Anjou s'inscrivant dans une démarche participative et environnementale.

Enfin, nous avons été accueillis par nos collègues du CAUE 49 qui nous ont fait découvrir les derniers aménagements des Berges de la Maine faisant partie d'un projet plus global visant à renforcer le cœur de ville et d'agglomération avec la réalisation notamment de la deuxième ligne de tramway d'ici 2022.

SENSIBILISATION DES ÉLUS ET DU GRAND PUBLIC

Balade paysage #1 « Regards sur mon fleuve »

Soucieux de s'ouvrir au grand public, le CAUE a organisé en partenariat avec un photographe professionnel, une balade paysage le samedi 22 Juin 2019.

Cette balade, se déroulant à vélo, proposait aux participants armés de leur appareil photo de comprendre l'évolution et les usages associés au fleuve de l'Orne qui traverse la ville de Caen. Le rendez-vous avait lieu à Louvigny et la balade s'est poursuivie jusqu'à la Presqu'île ponctuée d'ateliers photos.

Jury des jardins remarquables



Jardin du Domaine d'Albizia

Une des paysagistes du CAUE du Calvados, fait partie depuis 2019 des membres du groupe de travail attribuant et renouvelant le label « jardin remarquable » de la région Normandie. Pour la saison 2019, le label a été renouvelé pour 14 jardins et 4 jardins ont nouvellement été labélisés : les jardins du Domaine d'Albizia à Livry dans le Calvados, les Jardins d'Étretat en Seine-Maritime, ainsi que dans l'Orne, le Jardin Retiré à Bagnoles de l'Orne et le Jardin Intérieur à Ciel Ouvert à Athis-de- l'Orne.



Le groupe de travail aux Jardins d'Étretat

Participation à des publications sur les cimetières

Suite au colloque organisé par le CAUE du Calvados en 2018 sur les cimetières, le pôle paysage a été sollicité





pour deux témoignages concernant les évolutions paysagères de nos cimetières

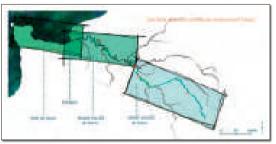
L'un dans le cadre d'une plaquette du projet Alt'Cim mené par Astredhor Seine-Manche et l'autre par la DRAAF des Hauts de France qui a proposé un recueil d'expériences des collectivités et des acteurs des jardins et des espaces verts dans la mise en place du zéro-phyto

Contrat de Plan Inter-Régional État/ Régions de la Vallée de la Seine (CPIER)

Le pôle paysage a participé au voyage-atelier du CPIER qui s'est déroulé dans le Calvados en 2019. Cet atelier est à destination des professionnels du paysage et des élus. Mené sur deux journées, l'objectif était :

- d'étudier et orienter le développement du territoire Seine,
- de construire et animer un « réseau paysage » afin de favoriser la co-construction de projets valorisant le cadre de vie et l'environnement des espaces de la Vallée de la Seine,
- de renforcer le partage d'expériences, la transdisciplinarité et l'innovation dans le portage de projets.





FORMATIONS DES ÉLUS

Sur 2019, le CAUE a poursuivi les formations aux élus. Aujourd'hui principalement destinée aux élus dont le document d'urbanisme est en cours d'élaboration ou de révision, cette mission à vocation à occuper une place de plus en plus importante.

Les formations ont pour objectifs :

- d'apporter un bagage théorique et pratique sur différents thèmes fondamentaux de l'urbanisme réglementaire et opérationnel dans le cadre de la mise en place d'un PLU,
- d'éclairer les élus sur les différentes options qui s'offrent à eux en matière d'aménagement à travers l'étude de cas concrets (dont une partie sur leur territoire),
- d'aider les élus à faire leurs choix et à construire leur projet de territoire en toute connaissance de cause,
 de préparer les communes à passer du PLU à l'opérationnel ("l'après PLU"):
 - . d'apporter un éclairage sur les modalités de l'aménagement une fois le PLU approuvé,

- . de donner les outils pour passer des orientations au projet d'aménagement en mettant les élus et les acteurs de l'aménagement en situation par l'étude de cas,
- . d'enclencher une dynamique territoriale.

Depuis 2017 le CAUE a organisé des cycles de formations dans les communautés de communes.

Un second cycle s'est achevé en 2019 avec la communauté de communes Cingal-Suisse-Normande



Construire dans la pente - Loire Atlantique

CONCEVOIR UN PROJET D'ESPACES PUBLICS DE OUALITÉ

Objectif: comprendre les enjeux de qualité dans les projets d'aménagements d'espaces publics, et utiliser les bons outils

Thématiques abordées:

- La démarche de projet dans une réflexion d'aménagement et la compréhension des enjeux de développement durable (présentation de différents exemples de projets et d'échelles, lotissements, bourgs, Zone d'Activités, places, cimetières...);
- · La nécessité d'avoir recours à un maître d'œuvre
- Lancement d'une opération d'aménagement (programme, cahier des charges, budget, gestion et entretien des espaces publics...);
- Exemples d'accompagnements du CAUE de projets d'espaces publics.



Louvigny - ZAC du Long Cours Moe Agence de paysage VertLatitude

SENSIBILISATION DU JEUNE PUBLIC

30 classes soit 593 élèves ont été sensibilisés à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage sur l'année scolaire 2019/2020. Normalement environ 6 interventions étaient prévues par classe, soit un total de 174 interventions.

Malheureusement, la crise sanitaire ne nous a pas permis de terminer nos interventions, seule la moitié d'entre elles ont été réalisées. Notre équipe a néanmoins fourni à chaque professeur un livret sur-mesure pour leur permettre de terminer en autonomie avec les élèves, les travaux commencés.

La sensibilisation du jeune public comprend plusieurs séances et ateliers : une présentation du métier, des séances d'apprentissage et des exercices en classe, une ou des visites et une restitution à travers des maquettes ou autres projets créatifs/manuels. A l'issue de l'année scolaire, une exposition est généralement réalisée avec l'école, les parents d'élèves et parfois les élus des communes concernées.

À l'architecture

ÉCOLES À SAINT-MARTIN-DE-LA-LIEUE ET SAINT-EXUPÉRY À LISIEUX

A Saint-Martin-de-la-Lieue, ce sont des maternelles et des primaires (de TPS à CM2) répartis en 5 classes (107 enfants) qui ont pu bénéficier des séances. Le thème choisi était « L'école de leurs rêves ». Pour Saint-Exupéry, il s'agissait des CP et CE2 répartis sur 4 classes. Leur projet : « L'école de demain », en partenariat avec la maison des projets de Lisieux.



Ateliers de repérage de l'école avec des classes de CP au CE2 à l'école Saint-Exupéry de Lisieux

La sensibilisation « métier » se déroule en plusieurs séances. Cela commence par une séance de présentation du métier d'architecte. Suivi d'ateliers avec des exemples d'écoles, des exercices de repérage dans l'école à partir des plans de cette dernière, des coloriages de plans à partir de code couleurs.

Ensuite, des visites de quartiers, de bâtiments à l'architecture atypique, d'analyse de matériaux, de façades, d'histoire du bâtiment sont proposées à l'ensemble des classes sur une journée complète. Cela se passe en compagnie des enseignant(e)s et de membres du CAUE du Calvados.

Enfin, les dernières séances sont normalement consacrées à des ateliers de maquettage sur divers thèmes possibles : « l'école de leur rêve », « l'école de demain ». Une exposition globale des maquettes est censée clôturer

l'année scolaire avec l'ensemble des classes, enseignant(e) s mais aussi parents d'élèves et parfois élus de la commune.



Visite d'une des plus vieilles églises romanes du Calvados pour une classe de l'école de Saint-Martin-de-la-Lieue.



Visite d'une maison en pan de bois - classes de l'école Saint-Martin-de-la-Lieue.



Analyse des matériaux et de la façade de la maison en pan de bois - classe de CE2/CM1 de l'école Saint-Martin-de-la-Lieue.

LE BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

Le lycée Camille Claudel a demandé au CAUE de faire des interventions sur un nouveau BTS qu'ils viennent de créer. Cet accompagnement va permettre d'apporter, aux 18 élèves, des outils et une culture très opérationnelle de leur futur métier. A titre d'exemple, les étudiants devront être capables, à la fin de leur BTS, de repérer les caractéristiques et les styles architecturaux permettant de dater et de comprendre la manière dont les bâtiments sont conçus. Six interventions sont prévues chaque année, sur 2 ans.

L'apport des architectes conseil se fera sur les thèmes de l'architecture, l'habitat, l'urbanisme et le développement durable.

Une partie des interventions s'effectuera par des visites sur site commentées par l'un des architectes conseil du CAUE.

COLLÈGE STEPHEN HAWKING À CAEN

Dans le cadre du programme architecture de 5^{eme}, le CAUE a accompagné une classe. Une première présentation en classe avait pour objectif la découverte du métier d'architecte et des outils et méthodes de conception et de représentation. Divers petits exercices ont été conçus et proposés aux élèves pour travailler les notions vues lors de cette intervention.

La seconde intervention était une présentation de l'histoire de l'architecture domestique. Cette présentation avait pour objectif de leur faire comprendre l'évolution du logement à travers les âges, à travers un petit exercice de conception qui leur a été donné. Cet exercice consistait à imaginer une extension d'un pavillon des années 1970. Le cahier des charges était l'histoire fictive de la famille qui habite la maison. Par binômes, neuf projets ont été imaginés en dessin puis en maquette.



Au paysage

ÉCOLE LES TROIS VILLAGES À ESSON ET ÉCOLE DU PIN

À Esson, ce sont des élèves de petites sections jusqu'au CM2 répartis sur 6 classes qui ont pu bénéficier des séances.

Pour Le Pin, il s'agissait également des élèves de petites sections jusqu'au CM2 répartis sur 4 classes. Leurs projets étaient « Regards sur mon paysage ».

Après la présentation « métier », des visites de jardins remarquables sont proposées. Celles-ci sont suivies d'un atelier de conception pratique : présentation d'exemples de références et de thématiques du type une cour colorée, une cour où l'on jardine, une cour où l'on rêve, une cour où l'on découvre la nature... et on travaille ensuite sur le plan de la cour d'école avec des vignettes.





Séance 1 "Paysage" pour les élèves de l'école de Le Pin.

Les séances se poursuivent par un choix de projets réalisables par les enfants, une réflexion sur la réalisation de ceux-ci et un plan des projets retenus.

Enfin, des ateliers de réalisation des projets sur le thème défini dès le début de l'année scolaire sont normalement programmés entre avril et juin.





Ateliers manuels sur le thème du paysage auprès des classes d'Esson.

SENSIBILISATION AU MÉTIER DU PAYSAGE - COUR D'ÉCOLE DU COLLÈGE DES DOUITS À FALAISE

A l'occasion du projet de restructuration de bâtiments du collège de Falaise, une paysagiste du CAUE est intervenue en amont d'un hackathon sur les aménagements de la cour du collège, organisé par les enseignants. Cela a été l'occasion de présenter aux collégiens les métiers et l'organisation de projets d'aménagements paysagers, les méthodes de travail et les outils du paysagiste concepteur pouvant les aider dans leurs réflexions, ainsi que des exemples de rénovation de cours d'écoles emblématiques en France comme à l'étranger.



Cour du collège existante

SENSIBILISATION AUX MÉTIERS DE L'ARCHITECTURE, DE L'URBANISME ET DU PAYSAGE AU COLLÈGE CLÉMENT MAROT À DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE

Des élèves du collège Clément Marot de Douvresla-Délivrande ont été accueillis au CAUE pour une présentation des différents métiers de la construction et de l'aménagement représentés au CAUE.

Ils ont ainsi pu échanger et poser leurs questions à un architecte, une urbaniste et une paysagiste du CAUE concernant les études, les compétences et les champs de compétences de ces différents métiers.



À l'urbanisme

LES PROJETS D'URBANISME POUR LES ÉCOLES ALBERT CAMUS À MÉZIDON-VALLÉE-D'AUGE ET TERRE ADÉLIE À CONDÉ-EN-NORMANDIE

Concernant les projets d'urbanisme, neuf classes ont reçu un accompagnement personnalisé en fonction du territoire sur lequel elles évoluent et les désirs des enseignants.

Les élèves ont échangé sur l'urbanisme, réalisé des maquettes et préparé une exposition : une classe de CM1 et deux classes de CM2 de Condé-sur-Noireau et les classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école Albert Camus de Mézidon-Vallée-d'Auge.

L'objectif a été de travailler sur les différentes notions autour de l'urbanisme comme la densité, la proximité des équipements, des commerces et des services de mobilités et de vivre-ensemble.

L'accompagnement se décompose en 3 grandes étapes : PRÉSENTATION DU MÉTIER ET DES NOTIONS

Le principal objectif de cette étape est de faire connaissance avec les élèves et de leur présenter le métier et les notions de bases traitées dans le domaine de l'urbanisme. Cette étape nécessite trois séances en classe.

Il s'agit d'échanger sur les deux principaux sujets de l'urbaniste: la planification et l'opérationnel:

- de la nécessité de construire des logements pour tout

le monde, ce qui entraîne également la construction d'espaces publics, d'équipements, etc.,

- de la nécessité de rester respectueux de l'environnement

La deuxième séance a fait appel aux connaissances déjà acquises des enfants, ainsi qu'à leur sens de l'observation et à leur logique.

Cette partie était centrée sur le parcours résidentiel : sa définition, ainsi que ce qu'il implique dans la construction d'une ville : la nécessité de varier les typologies de logements pour satisfaire les besoins de tous les foyers.

D'autres notions seront également expliquées : la densité, la mobilité etc.

Les sujets sont abordés par des questions pour construire sur leurs connaissances déjà existantes et approfondies par des petits exercices afin qu'ils mémorisent au mieux le nouveau vocabulaire.



Séance « Mobilité et cartographie » - classe de CM2 de l'école Terre Adélie à Condé en Normandie.

BALADE URBAINE DANS LES COMMUNES DE CONDÉ-SUR-NOIREAU ET DE MÉZIDON-VALLÉE-D'AUGE

Cette visite s'est faite à pied, dans le quartier de l'école : l'objectif est justement de poser un regard nouveau sur un lieu connu, en faisant usage des nouveaux éléments appris en classe, mais de façon ludique, par des jeux et des devinettes, faisant appel à la logique, mais aussi à la sensibilité de l'enfant quant à la qualité urbaine ressentie. On profite également de cette visite pour voir l'endroit de l'exercice final, où ils devront imaginer leur nouveau quartier. Les enfants observent bien le lieu, et constituent leur propre diagnostic du terrain comme les urbanistes.





Visite de quartier animée et commentée

LES ATELIERS

Dans une première phase, les enfants, par groupes de quatre ou cinq, réalisent le plan de leur nouveau quartier.

Pour la dernière étape, les élèves ont réalisé leur maquette en volume avec des blocs de construction "Lego", ce qui leur a permis encore plus d'appréhender ce qui constitue un projet d'aménagement: les pleins et les vides.

Les pleins seront les habitations mais aussi toutes les autres constructions (les équipements, les commerces, etc.) et les vides, les routes, les espaces publics mais aussi des espaces privés tels que les jardins privés.

Chaque groupe de travail a développé un projet en définissant les typologies de logements, les équipements publics, les espaces publics en respectant a minima un programme.

Enfin ils ont attribué un nom à leur projet et l'ont décrit à travers un texte explicatif présenté en classe.

Les textes accompagnent les maquettes pour les expositions.

ILS EN ONT PARLÉ

« Blangy-le-Château - Le jury du concours photo a délibéré »

Ouest France - 9 septembre 2019

La Renaissance le Bessin - 9 aout 2019

« Decouvrez le patrimoine avec vos petits enfants » Les Nouvelles de Falaise - 17 janvier 2019

« Clécy - Commerce : "plus il y aura de monde, plu il y aura d'intéressés" :

« Vire - École Jean Moulin, les élèves rêvent leur quartier :

« Balleroy-sur-Drôme la commune reçoit le labe "Village de caractère du Calvados" >

Prix de l'Appel à Idées « Grande maison, Petit terrain» »

La Voie le Bocage - 3 Juin 2019 Vire-Normandie - reconstruction : la valorisation di patrimoine par des aides à la rénovation »

Ouest France - 20 mai 2019 Valdallière (Vassy) - Étape à Valdallière pour le semand » Valdallière (Vassy) - Étape à Valdallière

Ouest France - 14 janvier 2019 Sainte-Marguerite-d'Elle - l'arrivée d'un Point Info 14 saluée « Sarie maire »

Ouest France - 15 mai 201' Trévières - La vision du bourg par les élèves exposée à l Mairie :

CONFÉRENCES ET INTERVENTIONS

Le CAUE du Calvados est régulièrement mobilisé par ses partenaires pour témoigner de son expérience sur le territoire.

Interview télévision et radio

• 3 normandie Émission France 3 « Ensemble, c'est mieux » sur la végétalisation urbaine

Le 20 janvier 2020 Agathe Petrignani-Gresset, paysagiste au CAUE du Calvados, s'est rendue sur le plateau de France 3 Normandie « Ensemble c'est mieux ». Accompagnée par l'association « au pied du mur », Agathe a abordé les questions de la végétalisation en ville, ses bienfaits, la place de l'arbre et le problème du « O Phyto ».



Radio France Bleu Normandie

Le 17 octobre 2019, à l'occasion des puces de l'archi, Ingrid Prempain et Guillaume Jacquet ont pu parler de cette action, qui eut lieu au Pavillon à Caen lors des journées nationales de l'architecture. Ils en ont profité pour présenter les journées portes ouvertes du CAUE avec des permanences d'architectes conseils et de paysagistes. Guillaume a aussi pu conseiller des auditeurs sur des questions liées à l'acte de construction

Fibra Awards

En partenariat avec L'union régionale des CAUE Normands, le CAUE du Calvados a organisé le mardi 19 novembre 2020, au Dôme de Caen, une conférence sur "La place des matériaux biosourcés dans l'architecture contemporaine" animée par Dominique Gauzin-Müller que nous avons eu le bonheur de recevoir. Cette conférence était largement inspirée du prix d'architecture le Fibra award.

Oue retenir du Fibra award?

Le FIBRA Award est le premier prix mondial des architectures contemporaines en fibres végétales. Il a fait émerger 50 bâtiments inspirants issus de tous les continents. Cette conférence révélait leur modernité frugale, qui associe mesures bioclimatiques et valorisation de ressources renouvelables abondantes, renouveau de techniques artisanales et création de processus industriels innovants. Murs en chauxchanvre, charpentes en bambou, couvertures et bardages en roseaux, isolations en paille, chanvre ou herbes marines...les matériaux biosourcés favorisent de nouvelles écritures architecturales tout en participant à la lutte contre le réchauffement climatique, donc à la



transition écologique et sociétale. Élus, professionnels et partenaires de notre réseau ont pu y participer.

L'Union Régionale des CAUE Normands est un des partenaires du FIBRA Award, porté par amàco et coordonné par Dominique Gauzin-Müller.

De cette rencontre et cette conférence est née l'idée de créer une continuité et d'accueillir l'exposition Fibra Award sous le titre "Construire autrement". C'est dans cette envie commune que le CAUE et le Pavillon mobiliseront leur réseau d'acteurs de l'architecture, le CROA et les Territoires Pionniers Maison de l'Architecture afin d'accueillir l'exposition du 14 octobre 2020 au 17 janvier 2021.

CARSAT - SILVER HABITAT

Le projet SILVER HABITAT est un appel à idées lancé par la CARSAT avec le soutien des 5 CAUE normands. Son objectif : repenser l'habitat sénior de demain, qui sera potentiellement notre futur habitat.

À partir de ce travail, il s'agit de dégager des pistes prospectives afin de guider élus, promoteurs, bailleurs, gestionnaires habitat et concepteurs dans la réalisation d'opérations correspondant réellement aux attentes d'un public de jeunes seniors en rupture générationnelle et culturelle avec leurs propres parents.

Pour enrichir cet appel à idées d'une diversité de contextes, 5 lieux, du plus rural au plus urbain, ont été sélectionnés. C'est la ville de Lisieux qui a été retenue pour le Calvados.

Professionnels et étudiants de toutes les disciplines liées à la construction et au vieillissement se sont réunis en équipes afin de répondre au mieux à cette problématique. Le caractère pluridisciplinaire des équipes est une particularité voulue par les organisateurs. Au total 8 équipes ont répondu à cet appel à idées pour le site du Calvados.

Une journée de formation générale leur a été offerte le 22 novembre à Caen et la demi-journée du 23 a été réservée à la rencontre avec les acteurs du territoire In Situ.

Les lauréats seront annoncés le 3 novembre 2020. Tous les projets seront valorisés dans une publication nationale (recueil des pistes de réflexion des candidats et des intentions architecturales et urbaines) à destination des élus, des institutionnels et des professionnels de la conception de l'habitat des seniors.



Documentation

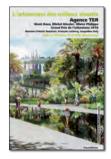
Dans le cadre de ses missions de conseil et d'information à destination des particuliers et des collectivités, le CAUE met à disposition du public un fonds documentaire d'environ 2000 ouvrages, spécialisé dans les domaines de l'architecture, de la construction, du patrimoine bâti, du paysage, de l'aménagement et de l'urbanisme.

Régulièrement, de nouveaux ouvrages sont acquis, permettant aux collaborateurs d'approfondir leurs connaissances, et aux visiteurs de découvrir un large choix de documents spécifiques. Le centre de documentation s'enrichit progressivement d'ouvrages. Abonné à une vingtaine de revues, il reçoit environ 300 numéros chaque année.

QUELQUES OUVRAGES ACQUIS EN 2019

L'avenir des églises : état des lieux, stratégies et programmes de reconversion / CHAVARDÈS Benjamin - DUFIEUX Philippe.- Ed. Presses universitaires de Lyon, 2019, 183 p. Cote : 228.11 CHA Grâce aux contributions de spécialistes européens et nordaméricains, ce volume fait une synthèse des expériences contemporaines et apporte des éléments de réflexion pour la mise en place des futurs programmes de reconversion de ces édifices.

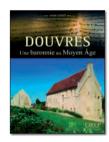




L'urbanisme des milieux vivants : Agence TER - Henri Bava, Michel Hössler, Olivier Philippe - Grand Prix de l'urbanisme 2018 / MASBOUNGI Ariella.- Ed. Parenthèses, 2018, 171 p. Cote : 512 GRA.2018 Dans un contexte global marqué par le réchauffement climatique et les problématiques environnementales, le Grand Prix de l'urbanisme 2018 a été décerné à un collectif de paysagistes dont les projets mettent invariablement la nature au centre :

l'Agence TER.

Douvres : une baronnie au Moyen Âge / CASSET Marie.- Orep Editions, 2018, 79 p. Cote: 121.1 CAS L'un des bâtiments emblématiques de Douvres est sa Baronnie dont les exceptionnelles qualités architecturales ont été mises en valeur depuis sa restauration entreprise en . 2009. S'appuyant sur les données archéologiques récentes et les sources écrites scientifiquement fiables, cet ouvrage illustré fait le point sur Douvres au Moyen Âge, cœur d'une puissante baronnie, sans éluder les multiples interrogations que son histoire suscite encore.





Reconquérir les rues : exemples à travers le monde et pistes d'action. Pour des villes où l'on aimerait habiter / SOULIER Nicolas. - Ed. Eugen Ulmer, 2012, 285 p. Cote : 534 SOU Pourquoi reconquérir les rues ? Parce que c'est là que se joue, sans qu'on en soit toujours conscient, une grande partie de la qualité de la vie dans une ville. Pourquoi ? Est-ce inéluctable ? L'auteur nous montre que ce n'est pas qu'une histoire de voitures, mais surtout une histoire de cadre, qui permet à la vie spontanée de s'exprimer.

Alternatives au gazon / FILIPPI Olivier.- Ed. Actes Sud, 2011, 237 p. Cote : 861.14 FIL

Comment remplacer le gazon dans les jardins où il a du mal à vivre ? L'auteur propose plusieurs pistes nouvelles, à adapter ou combiner en fonction de la région, de la surface et de l'usage : les graminées de saison chaude, les moquettes végétales, la pelouse mixte, la steppe fleurie, le jardin sur gravier, les grands massifs couvre-sol, les plantes pionnières pour jardins sauvage ou encore les prairies fleuries. Il donne tous les conseils pour réussir la plantation et réduire l'entretien, et décrit près de 200 plantes couvre-sol.





Pour un jardin sans arrosage / FILIPPI Olivier.- Ed. Actes Sud, 2017, 210 p. Cote: 870 FIL

Jardiner sans arroser : le rêve de tous jardiniers conscients de la nécessité de préserver les ressources naturelles et souhaitant créer un jardin conçu en harmonie avec l'environnement. Mais comment créer un tel jardin ? Quelles plantes choisir, et comment fontelles pour survivre à la sécheresse ? Quelles sont les techniques à mettre en œuvre pour la préparation du sol, la plantation et l'entretien ? Ce livre apporte des réponses concrètes et précises. Illustré de plus de 400 photos de plantes, jardins et paysages, il décrit plus de 500 végétaux.

L'adaptation au changement climatique : une question de sociétés / EUZEN Agathe.- Ed. CNRS, 2017, 409 p. Cote : 664 EUZ

Cet ouvrage écrit par des scientifiques et experts du sujet, est unique. Il suscite une réflexion sur ce qu'est l'adaptation, et la maladaptation, faisant intervenir plusieurs champs disciplinaires, sectoriels et territoriaux. Tout en montrant les freins et les limites, il témoigne et propose des façons d'agir et de s'adapter.





Densifier, dédensifier : penser les campagnes urbaines / LEGER Jean-Michel.- Ed. Parenthèses, 2018, 315 p. Cote : 521.7 LEG

En France, les territoires qui ne sont ni ville ni campagne, mais empruntent à l'une et à l'autre, connaissent depuis trente ans une forte croissance démographique, donnant lieu à un habitat et des rythmes de vie discontinus. Qu'elles soient périurbaines ou plus lointaines, ces campagnes urbaines ont aujourd'hui leur propre logique de développement.

LE CENTRE DE RESSOURCES

Le Centre de Ressources poursuit son développement et l'agrandissement de son fonds. La consultation sur place et le prêt d'ouvrages et de revues sont toujours proposés gratuitement. Il est possible d'emprunter jusqu'à 5 documents pour une période de 30 jours renouvelable.



L'OBSERVATOIRE DES CAUE

L'Observatoire national des CAUE continue d'être alimenté régulièrement avec des réalisations architecturales, urbaines et paysagères de qualité. Cet outil est enrichi par 46 CAUE et donne accès à plus de 5000 références géolocalisées sur l'ensemble du territoire français.



LE PORTAIL DOCUMENTAIRE CAUE "DOCOUEST"

En plus de tout le fonds documentaire disponible, le portail Docouest donne également accès aux dernières acquisitions du CAUE. L'accès personnalisé aux communes est disponible depuis 2019. Dans un premier temps, toutes les collectivités adhérentes pouvaient accéder en ligne aux études relatives à leur territoire depuis la création du CAUE. Depuis septembre 2020, les autres collectivités et intercommunalités du département peuvent désormais y accéder. Elles recevront un courrier prochainement. Chaque commune a également directement accès aux documents (ouvrages, brochures, etc) relatifs à son territoire.







LA VIE DU CAUE

Quelques mots

Nous avons la joie d'accueillir, en 2020 au sein de l'équipe, quatre nouvelles recrues pour renforcer notre équipe: Pauline Cardin, architecte conseil, Zoé Bourdier, urbaniste, Vanessa Planchenault, assistante de direction et Charlène Malandain, alternante au sein du centre de ressources.

BIENVENUE À TOUTES!

Après de longues années à traiter avec minutie les demandes diverses des élus, des particuliers et des salariés du CAUE, Brigitte Tostain, secrétaire de direction prend sa retraite bien méritée. Brigitte a servi le CAUE pendant 40 années, sa présence nous manquera à tous.

Après 16 années de conseil auprès des élus dans le domaine de l'urbanisme, Arnaud Dolley a rejoint le CAUE de la Manche. Sa joie de vivre nous manquera mais nous lui souhaitons d'accomplir de beaux projets manchots.

BONNE ROUTE

1 FABIEN TESSIER directeur 2 EUGÉNIE BAYLAC chargée d'études architecte DE 3 ZOÉ BOURDIER chargé d'études urbaniste 4 PAULINE CARDIN chargé d'études architecte DE 5 CÉLINE CODERCH chargée d'études architecte HMONP 6 MARGAUX DELPORTE chargée d'études paysagiste concepteur 7 ARNAUD DOLLEY chargé d'études urbaniste 8 AUDREY DUREL chargée de communication 9 NATHALIE FER chargée de recherches 10 AUDREY HUREL chargée d'études urbaniste 11 GUILLAUME JACQUET chargé d'études architecte DE 12 HÉLÈNE JANDRICEK, documentaliste 13 VÉRONIQUE JOSSET-LE BARBENCHON infographiste 14 SANDRA KUBAKI secrétaire d'accueil 15 BERTRAND LÉGUILLON chargé d'études architecte DPLG 16 CHARLÈNE MALANDAIN documentaliste 17 ÉLODIE PAILLARD chargée d'études architecte HMOMP 18 AGATHE PETRIGNANI-GRESSET chargée d'études paysagiste concepteur 19 VANESSA PLANCHENAULT assistante de direction 20 INGRID PREMPAIN chargée de médiation culturelle 21 ELSA QUINTAVALLE chargée d'études paysagiste concepteur 22 CLAIRE SAMASSA chargée d'études architecte DPLG 23 SARA SZUCS chargé d'études urbaniste 24 KARINE TIREL assistante de gestion administrative et financière 25 BRIGITTE TOSTAIN secrétaire de direction 26 BENOÎT VIVIEN chargé d'études architecte DE

LES STAGIAIRES

Dans son rôle de pédagogie et de sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage, le CAUE se doit d'aider les jeunes générations dans leurs orientations professionnelles et d'accompagner les futurs techniciens. | Chloé Braind : bac+3 ressources humaines, E2SE à Caen, stage de 9 mois en alternance | Louis de Gouville:infographie, école Brassart à Caen, 2 mois | Marie-Laure Druet: maitrise d'ouvrage, école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, 9 semaines | Malo Rendu: stage découverte 3 em, 1 semaine | Léo-Paul Vidizzoni: stage découverte 3 em, 1 semaine |

LES FORMATIONS

Pour assurer la qualité de son conseil, le CAUE apporte une attention particulière à la formation de ses salariés.

Maintien et actualisation des compétences du sauveteur secouriste du travail - CD Formations Normandie | Intégrer la biodiversité dans un projet d'aménagement - Le Moniteur | Rénovation à faible impact énergétique de bâtiments existants : recherche de performance du confort d'usage. Analyse du bâti, élaboration d'un programme et conception de l'enveloppe Module MOE 5a - TY Eco2 | Formation à la comptabilité Sage 100C - Actimac | Tableur, Grapheur : Excel Perfectionnement - AIFCC | Tableur, Grapheur : Excel Intermédiaire - AIFCC | Loi MOP et Marchés de Maîtrise d'œuvre - ACP Formation | Les choix énergétiques : stratégies pour une construction passive et composants et principes du confort thermiques - SCOP les 2 Rives | Gestion durable de l'eau - SCOP les 2 Rives | Prévenir et traiter les pathologies liées à l'humidité - FORM'A |



L'association

Institués par la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ont pour objet de "promouvoir sur le plan local la qualité de l'architecture et de son environnement". La loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (loi SRU) vient renforcer leur rôle d'acteur de l'urbanisme.

Le CAUE du Calvados est une association départementale loi 1901 créée à l'initiative du conseil général le 11 janvier 1979. Chaque CAUE, présidé par un élu local, est géré par un conseil d'administration qui définit les objectifs dans le cadre des missions légales.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I M. l'Architecte des bâtiments de France I M. le Directeur départemental des Territoires et de la Mer M. le Directeur académique des Services de l'Éducation Nationale | M. Hubert Courseaux, Vice-Président du Conseil Départemental du Calvados, Président de la communauté de communes Terre d'Auge, Maire de Bonneville-la-Louvet | Mme Edith Heuzé, Secrétaire du Conseil Départemental | Mme Sylvie Jacq, Secrétaire du Conseil Départemental | M. Michel Lamarre, Viceprésident du Conseil Départemental | Mme Sophie Simonnet, Vice-présidente du Conseil Départemental | M. Michel Roca, Vice-président du Conseil Départemental | Mme Nathalie Montigné, urbaniste, directrice Le Pavillon | M. Jean-Cédric Landry, Géomètre expert | M. Hervé Declomesnil, Architecte DPLG | Mme Danielle Sibaud, Architecte urbaniste | M. Philippe Madeline, professeur de géographie Université de Caen | M. Jean-Baptiste Flichy, Paysagiste | M. Yves Deshayes, Maire de Pont-l'Evêque | Mme Nicole Desmottes, Commune nouvelle Vire Normandie, Maire déléguée de Roullours | M. Marc Lecerf, Maire de Fleury-sur-Orne | Mme Véronique Masson, Maire de Rosel | M. Olivier Paz, Maire de Merville-Franceville | M. Jean-Charles de Sèze, Architecte du patrimoine | Mme Nathalie FER, représentante du personnel |

LES MEMBRES ADHÉRENTS

PERSONNES MORALES

| Chambre d'Agriculture - M. Xavier HAY | Fédération des promoteurs immobiliers de Normandie - M. Laurent Potier, Co-président | Chambre Départementale des Géomètres-Experts Fonciers - M. Pierrot, Président | Conseil Départemental | Association de Défense de l'Environnement de Merville-Franceville | Chambre Syndicale des Agents Immobiliers | Maisons Paysannes du Calvados - Mme Catherine Léger, Présidente, déléguée départementale | GRAPE, M. Michel Horn, Président | Société ÉDIFIDÈS - M. Lanfranconi, Directeur | SOLIHA - M. Pierre de Poncins, Président | UNAM - M. Georges Crestin, Président chambre Normandie | NEXITY - M. Aymeric Poupel, Directeur d'agence | CARSAT - représenté par M. Jean-François Capocanellas, Directeur Action Sociale | Conservatoire du Littoral - représenté par Mme Odile Gauthier, Directrice |

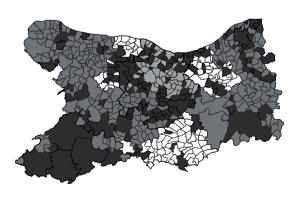
PERSONNE PHYSIQUE

| M. Jean-Charles de Sèze, Architecte du patrimoine |

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

| Ablon | Amfreville | Anisy | Annebault | Argences | Asnelles | Aubigny | Audrieu | Barbery | Baronsur-Odon | Basly | Bavent | Blainville-sur-Orne | Blonville-sur-Mer | Le Bô | Bonnebosq | Bonneville-la-Louvet | Boulon | Bourguébus | Bretteville-le-Rabet | Bretteville-sur-Laize | Bretteville-sur-Odon | Le Breuil-en-Auge | Cabourg | Cambremer |

Campagnolles | Canapville | Le Castelet | Castineen-Plaine | Caumont-sur-Aure | Cauvicourt | Cesnyaux-Vignes | Cesny-les-Sources | Clécy | Colleville-Montgomery | Colleville-sur-Mer | Communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie | Communauté de Communes Bayeux-Intercom | Communauté de Communes Terre d'Auge | Communauté de Communes Cingal-Suisse-Normande | Communauté de Communes Cœur-Côte-Fleurie | Communauté de Communes de la Vire au Noireau | Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon | Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville | Communauté de Communes Isigny-Omaha | Communauté de Communes Pré-Bocage | Condé-en-Normandie | Cormolain | Cossesseville | Cresserons | Creully-sur-Seulles | Deauville | Démouville | Dialan-sur-Chaîne | Divessur-Mer | Douvres-la-Délivrande | Dozulé | Ducv-Sainte-Marguerite | Épron | Estrées-la-Campagne | Éterville | Fleury-sur-Orne | Fontenay-le-Pesnel | Formigny-la-Bataille | Fourneville | Le Fresne-Camilly | Fresney-le-Vieux | Giberville | Gonneville-sur-Mer Goustranville | Gouvix | Grentheville | La Hoguette | Le Hom | Honfleur | Houlgate | Janville | Laize-Clinchamps | Lessard-et-le-Chêne | Livarot-Paysd'Auge | Loucelles | Louvigny | Luc-sur-Mer | Maltot Manneville-la-Pipard | Mathieu | Merville-Franceville | Mery-Bissières-en-Auge | Les Monceaux | Mondrainville | Montillières-sur-Orne | Les Monts-d'Aunay | Moulinsen-Bessin | Moult-Chicheboville | Moyaux | Mutrécy Noues-de-Sienne | Ouézy | Pierrefitte-en-Auge | Pont-d'Ouilly | Pont-l'Évêque | Port-en-Bessin-Huppain | Potigny | Ranville | La Rivière-Saint-Sauveur | Rosel Rots | Saint-André-d'Hébertot | Saint-André-sur-Orne | Saint-Aubin-d'Arquenay | Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Germain-la-Blanche-Herbe | Saint-Manvieu-Norrey | Saint-Rémy-sur-Orne | Saint-Sylvain | Saint-Vigor-le-Grand | Saint-Philbert-des-Champs | Sainte-Marguerite-d'Elle | Sallenelles | SCoT Caen-Métropole | Soliers | Sommervieu | Souleuvre-en-Bocage | Thaon | Thue-et-Mue | Tilly-la-Campagne | Tilly-sur-Seulles | Tournières | Tourville-en-Auge | Trévières | Trouville-sur-Mer | Urville | Valambray | Valdallière | Valorbiquet | Varaville | Vendeuvre | Verson | Victot-Pontfol | Villers-Bocage | Vire-Normandie |



Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère avec pour missions :

- . l'information et la sensibilisation du public
- . la formation des maîtres d'ouvrage et des professionnels,
- . l'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire, réhabiliter ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et laux hoppe insertion dans la site apprisant
- le conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture, de paysage ou d'environnement.

Sa consultation est gratuite, et son financement est essentiellement assuré par des fonds publics.

Pour les particuliers, des permanences de conseil architectural sont assurées par des architectes conseil.

Pour les collectivités, l'équipe du CAUE, composée de chargés d'études architectes, urbanistes, paysagiste, assiste les élus dans la définition et la mise en place de l'améngaement du territoire et du cadre de vie

Rapport d'activité de l'année 2019



contact@cauei4.fr www.cauei4.fr y caue_calvados



in f caue14